LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Vol. 24 n° 45 Edmonton, le vendredi 9 novembre 1990 20 pages 50¢

• «Pour mieux vivre ensemble»
La nouvelle politique de l'ACFA sur le multiculturalisme
à lire en page 3

• Au Rond-Point '90

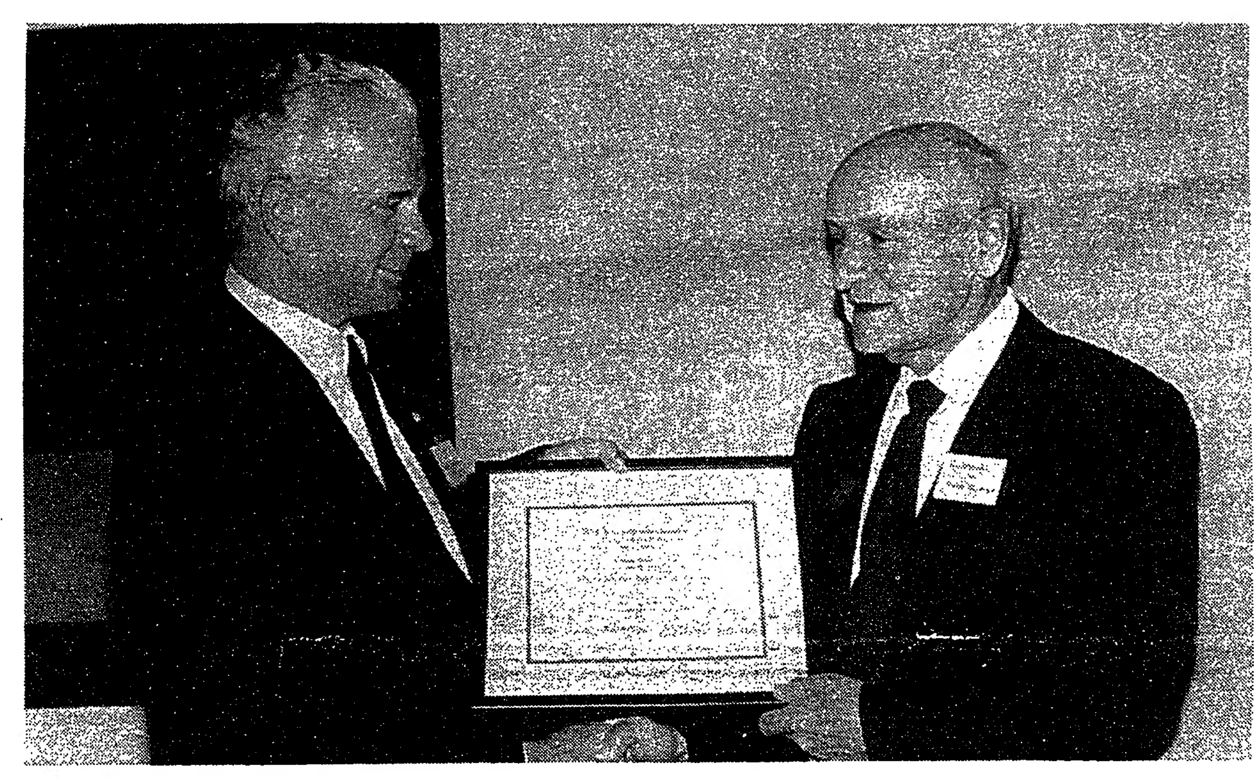
L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta voit le jour

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Le juge André Déchêne a été reçu comme premier membre honoraire de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta lors du lancement officiel le 2 novembre dernier.

Plus d'une trentaine de juristes s'étaient réunis à l'occasion de cette première assemblée annuelle de l'association. Avocats, juges, étudiants en droit, tous étaient invités à se joindre à ce nouveau regroupement, que ce soit à titre de membre régulier ou associé. Le président élu au conseil d'administration est Me Jean Moreau.

Selon lui, cette association aidera les étudiants francophones en droit «en leur offrant un point de référence francophone», tout en faisant leurs études en anglais. «De plus, ce regroupement permettra de s'organiser entre nous et de partager des problèmes qui se posent à notre communauté, individuels et communs», affirme le nouveau président.



C'est avec grand plaisir que Me Louis A. Desrochers a remis à l'Honorable juge André M. Déchêne, un certificat attestant qu'il devenait le premier membre honoraire de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta. Cette cérémonie a eu lieu dans le cadre du banquet de fondation de cette association vendredi soir dernier, le 2 novembre.

(Photo Pierre Brault)

Le 2 novembre était une journée spéciale pour cette nouvelle association: l'occasion de célébrer la mise en application de la loi qui, depuis le 1er janvier 1990, donne le droit à un accusé de subir son enquête préliminaire et son procès en français dans une cour fédérale criminelle.

À l'intérieur de la programmation de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta, on retrouve entre autres le désir de maintenir de bonnes relations avec l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA). De plus, on veut planifier la prochaine rencontre des juristes de l'association en 1991. «Ce sera surtout une année d'organisation», affirme le président, Me Jean Moreau.

Jusqu'à ce jour, l'association compte une trentaine de membres réguliers et une dizaine de membres associés.

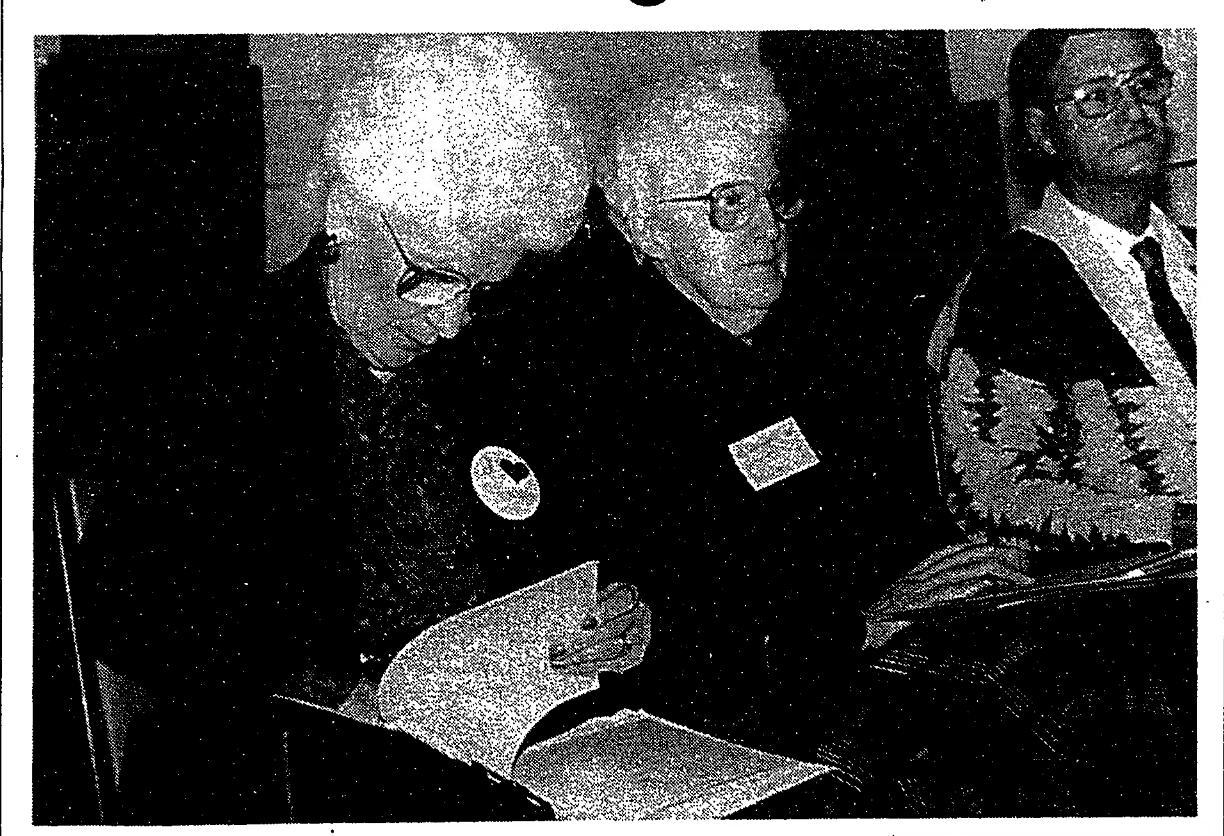
Trois grands objectifs sont visés: promouvoir la mise à la disposition du public de services juridiques en langue française en Alberta, mettre à la disposition de ses membres des sources de référence et outils de travail en langue française, et finalement, maintenir des contacts avec les autres associations provinciales de juristes.

Voici les membres du conseil d'administration pour la prochaine année: Jean Moreau (président), Michèle Stanners (vice-présidente), Shirley Jackson (trésorière), Marie Moreau (secrétaire), Denis Noël, Alain Damer et Pierre Comeau (conseillers).

Herman Poulin ou la passion...
à lire en page 8

9/11

Les aînés s'organisent...



Madame Agathe Saint-Pierre a été élue présidente de la nouvelle Fédération des aînés franco-albertains lors du congrès de fondation tenu à Edmonton les 1er et 2 novembre derniers. De g. à d.: Madame Saint-Pierre, Soeur Antoinette Trudel, des Soeurs de l'Assomption et M. Léopold Bergeron de Saint-Isidore.

(Photo Pierre Brault)

La qualité laisse à désirer...
à lire en page 5

Les déchets de bois...
à lire en page 12

Du patinage de vitesse...
à lire en page 15

• La FAFA

Le congrès de fondation a eu lieu à Edmonton

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Le premier congrès de la Fédération des aînés franco-albertains (FAFA) a eu lieu en fin de semaine dernière à Edmonton.

Ils étaient plus d'une centaine d'aînés à y participer. Des exercices physiques aux ateliers, chacun a pu vivre ce congrès d'une façon divertissante et informative.

En plus d'une conférence de madame Jeanne Leblanc, présidente de la Fédération des aînés de la Saskatchewan, sur les avantages d'une fédération d'aînés provinciale, les personnes présentes ont pu prendre part à deux ateliers: «Vieillir et vivre en plein forme», animé par Mme Antoinette Tellier, et «Comment vieillir en beauté» avec Hélène Hogue.

La présidente de la FAFA Mme Agathe St-Pierre, qui était déjà présidente du comité provisoire en vue de l'instauration de cette fédération, est heureuse du déroulement de ce congrès: «Les gens sont pleins d'ardeur, (et ils veulent aller de l'avant)».

L'idée de la formation d'une telle fédération a fait son bout de chemin depuis le Rond-Point 1989. Un comité provisoire a été formé, pour ensuite donner naissance, cette année, à la FAFA.

«Les aînés francophones n'étaient jusqu'ici pas organisés, ce qui veut dire que l'on demandait bien peu (au gouvernement fédéral). L'argent est là, mais si on ne le demande pas, les fonds iront ailleurs. Et ailleurs, ils ont de beaux centres (pour les aînés) et des services, alors que nous n'avons rien. Mais ce temps est fini. Maintenant, nous demanderons, et nous recevrons», affirme la présidente, Mme St-Pierre.

La FAFA croit aussi en sa force. Selon la présidente, la FAFA deviendrait encore plus forte que le regroupement similaire chez les anglophones: «On va dépasser l'égalité parce qu'on va être bien organisé. Nous devrons travailler plus fort, puisque nous sommes moins, mais je suis certaine que nous les dépasserons».

Et madame St-Pierre ne croit pas que la fédération soit défavorisée face au gouvernement fédéral parce qu'elle regroupe des gens francophones: «Peut-être un peu par les médias, mais les gens nous disent qu'il est temps que les aînés francophones se fassent voir».

En ce qui a trait aux relations de la Fédération des aînés franco-albertains avec l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), la présidente veut que la FAFA garde une bonne collaboration avec cette dernière, tout en étant capable de subvenir à ses besoins: «L'association devrait se supporter d'elle-même, mais il y aura très certainement des échanges avec l'ACFA. Et nous voulons travailler main dans la main».

Le congrès de la FAFA se déroulait cette année les 1er et 2 novembre, soit juste avant le Rond-Point 1990. Mais il a été décidé, lors de l'adoption de la constitution, qu'il se déroulerait dans les 60 jours suivant la fin de l'année fiscale, qui est le 30 avril. Agathe St-Pierre affirme que le prochain congrès pourrait donc n'avoir lieu qu'au printemps 1992, «selon l'argent que nous aurons, parce qu'un congrès, c'est dispendieux».

Le conseil exécutif de la FAFA est composé de 5 membres: Mme Agathe St-Pierre (présidente), M. Ovila Morissette (vice-président), Mme Eglande Mercier (secrétaire), M. Valère Grenier (trésorier) et Mme Thérèse Laplante (conseillère).



Jeudi soir, les aînés avaient organisé une soirée de talents et chacun y est allé de son petit numéro au grand plaisir de tous. On aperçoit ici les Tourbillons de Saint-Paul dans une danse folklorique.
(Photo Martyne Couture)



Les délibérations de vendredi matin pour adopter la nouvelle constitution et les élections du nouveau conseil de la FAFA ont été menées de main de maître par M. Mathias Tellier d'Edmonton
(Photo Pierre Brault)

• Les élèves d'immersion et le théâtre

Monsieur Tout Gris, c'est du tout cuit

par SUZANNE SAWYER

CALGARY - Le 25 octobre à l'école Saint-Gérard de Calgary, les élèves de la deuxième à la sixième année applaudissaient la présentation de «Monsieur Tout Gris». Cette pièce de Joël Richard, conçue spécialement pour les élèves des cours d'immersion, est riche en contenu visuel et remplie de surprises dont raffolaient les jeunes.

Glen Cochrane (Monsieur Tout Gris) est un aîné ermite qui adore les jeunes mais n'ose pas le montrer de crainte qu'ils le rejettent. Habillé tout en gris, il vit seul sous un arbre... tout gris, avec son chien Coco... gris aussi, et observe d'un air pitoyable les enfants qui s'amusent autour de lui. Voici qu'un jour, Alphonse Gandet (Arlequin) s'introduit dans sa vie. Plein d'entrain et d'énergie, il implique «Monsieur Tout Gris» dans toutes sortes d'aventures.

Cette production de La Troupe du Jour Inc. venait de la Saskatchewan où cette troupe professionnelle attire des auditoires depuis cinq ans. Monsieur Gary Daigle, directeur de l'école Saint-Gérard, soulignait que les enfants d'immersion exigent un calibre de divertissement très spécifique. «Nous devons choisir nos spectacles très précisément. Le niveau de compréhension des enfants entre très certainement en jeu et nous leur devons d'offrir des spectacles intéressants, qu'ils peuvent bien comprendre. Monsieur Tout Gris offre un vocabulaire particulier et la morale de l'histoire est très enrichissante. Nous offrons en moyenne quatre spectacles par année et nous devons nous assurer qu'ils soient tous de grande qualité».

Sous la direction de madame Lorette Roth, l'assistante directrice de l'école, quelques 200 étudiants ont quitté la salle comme des vrais petits anges, la bouche fendue jusqu'aux oreilles.

Les élèves des écoles de Cold Lake et de Bonnyville auront l'occasion de voir La Troupe du Jour Inc. le 20 novembre prochain.

SOMMAIRE

• «Vin et fromage»

«Il faut se connaître»

par SYLVIE BOLDUC (collaboration spéciale)

LETHBRIDGE - Voici le thème qui était à l'affiche vendredi le 19 octobre lors du «vin et fromage» à Lethbridge.

Plusieurs personnes étaient présentes à la soirée invitant les francophones et francophiles de la région de Lethbridge, Medicine Hat et Pincher Creek à devenir des membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Nous avons d'abord, question de se «dégourdir», dégusté le bon vin et grignoté les hors-d'oeuvres et le fromage qui avaient été préparés par des bénévoles.

Ensuite, M. Don Flaig a entonné quelques chants folkloriques accompagnés de sa guitare. Les personnes présentes ont eu du plaisir à accompagner M. Flaig.

Nous avons eu la chance de connaître et de discuter avec des nouveaux visages et jaser «un bon coup» avec de vieilles connaissances!

Encore une fois, ce fut une soirée bien réussie grâce aux bénévoles et aux membres du comité culturel.

Bravo et merci.

À la 3...

• «Pour mieux vivre ensemble»

La nouvelle politique de l'ACFA sur le multiculturalisme

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - C'est dans le cadre du Rond-Point 1990 que l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) a fait le lancement officiel de sa politique sur le multiculturalisme.

«Pour mieux vivre ensemble» est le résultat de deux années de travail. Une première réflexion sur les relations que devrait avoir la communauté franco-albertaine avec les communautés ethnoculturelles albertaines avait été présentée et discutée au sein du conseil général de l'ACFA en novembre 1988. En février 1990, un premier document a été présenté, entre autres, à toutes les régionales de l'ACFA.

À noter que la Fédération des francophones hors Québec en avait aussi reçu une copie. Et c'est au mois d'août que la FFHQ indiquait sa volonté d'utiliser la politique de l'ACFA pour alimenter la réflexion de ses associations membres.

La tendance présente au sein de cette politique en matière de multiculturalisme de l'ACFA se résume en une phrase que l'on retrouve à l'intérieur du document: «Le Canada, trois communautés nationales». Les autochtones, les francophones et les anglophones constituent ce pays. À chaque groupe s'intègrent les ethnies diverses: «Tout en ayant droit à préserver leur culture, ces groupes s'intègrent à l'une ou l'autre des communautés nationales».

L'ACFA reconnaît les droits moraux et historiques de chacun de ces groupes. On y réclame également une compensation pour les dommages que les autochtones et les francophones ont subi.



France Levasseur-Ouimet

Par exemple, l'ACFA estime que les autochtones méritent une compensation pour les droits et les terres que les gouvernements leur ont soustraits. En ce qui a trait aux francophones, l'association affirme «qu'il existe une obligation morale de compenser la communauté francophone des dommages subis par celle-ci par suite de la violation de ses droits légaux pendant plusieurs décennies et par l'abolition unilatérale de ces droits en 1988».

Bien que la communauté anglophone soit majoritaire au Canada, l'ACFA l'a incluse dans sa politique de multiculturalisme. Car d'autres citoyens, d'origines ethniques diverses, se sont joints à la communauté anglophone. L'ACFA affirme que le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Alberta doivent informer les nouveaux arrivants, entre autres, de la possibilité, s'ils le veulent, de conserver d'importants aspects (dans le cadre légal canadien) de leurs langues et de leurs cultures d'origine.

En somme, l'Association canadienne-française de l'Alberta est fière de cette politique. «Il faut chacun faire son bout (de chemin) pour essayer de retrouver un genre d'unité nationale et la place de tout le monde à l'intérieur du pays. C'est notre contribution (cette politique), aussi modeste soit-elle», affirme la présidente de l'ACFA France Levasseur-Ouimet.

L'ACFA a aussi collaboré avec l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta, dont la présidente madame Évelyne Hubert a reçu la première copie de cette politique «Pour mieux vivre ensemble».

«Je pense que c'est très important qu'on commence à se préoccuper l'un de l'autre. Il y a sûrement moyen de se parler», ajoute Mme Levasseur-Ouimet.

• Sans beaucoup d'amendements, en assemblée délibérante

L'entente Canada-communauté passe

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - L'entente Canada-communauté a été adoptée avec de légères modifications samedi dernier, dans le cadre du Rond-Point 1990 de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA).

Après de nombreuses discussions lors des ateliers de la matinée, qui pour de nombreuses personnes ont semblé trop courts, environ 300 personnes se sont réunies en assemblée délibérante samedi après-midi.

Certains s'attendaient à un après-midi long; les discussions au cours des ateliers ont parfois été hautes en couleurs. Mais lors de l'assemblée délibérante, les protestations se sont faites moindres, ceci menant à un après-midi moins long que ce qu'on pouvait croire le matin. Les discussions se sont même poursuivies durant le dîner.

Menée par le président d'assemblée Ronald Bisson, chacune des personnes présentes a pu s'exprimer, certaines apportant des amendements, d'autres appuyant les propositions déjà présentes dans le projet de l'entente.

Voici, telles qu'amendées, les 8 propositions:

1) Qu'il soit résolu que les présidentes de l'ACFA provinciale, de FJA et de FPFA soient mandatées de négocier une entente Canada-communauté franco-albertaine.

2) Qu'il soit résolu que les buts de l'entente soient:
- de favoriser une plus grande concertation entre les organismes de la communauté franco-albertaine,
- d'assurer la participation du gouvernement fédéral dans un plan de développement global de la communauté franco-albertaine, et
- d'assurer la participation d'autres ministères fédéraux et organismes dans le développement de la communauté.

3) Qu'il soit résolu que les principes de cette entente soient les suivants:
- le développement de la communautés repose sur les organismes communautaires, sur les institutions francophones et sur l'utilisation des ressources humaines franco-albertaines,
- le développement de la communauté nécessite le maintien du niveau des services déjà offerts ainsi que la participation et la contribution accrues des ministères et du gouvernement fédéral,
- le développement de la communauté comprendra des programmes de rattrapage et de refrancisation, et
- le développement de la communauté comprendra des programmes de consolidation et évolution des programmes établis.

4) Qu'ils soit résolu que les objectifs suivants soient incorporés dans l'entente:
- promouvoir le développement de la collectivité franco-albertaine dans son ensemble
- promouvoir la reconnaissance et l'usage du français en Alberta, et la vie du fait français en Alberta
- promouvoir une collaboration et une concertation étroite entre les deux parties en ce qui concerne le développement de la communauté franco-albertaine
- susciter et encourager la participation de divers ministères et organismes fédéraux au développement de la collectivité franco-albertaine
- promouvoir la collaboration avec le gouvernement provincial et les autorités locales et régionales afin de favoriser le développement de la collectivité franco-albertaine
- promouvoir le dialogue et la compréhension mutuelle avec l'ensemble de la population albertaine, afin de favoriser les ralations harmonieuses entre les divers éléments de cette population et la collectivité franco-albertaine.

5) Que les secteurs de développement suivants soient incorporés dans l'entente:
éducation, développement économique, communication, développement culturel, services gouvernementaux, ressources humaines, visibilité et promotion du fait français, planification et concertation, infrastructure communautaire, sports et loisirs, et migration et immigration des francophones en Alberta.

6) Que la mécanisme de priorisation, de concertation et coordination pour la communauté et d'évaluation soit tel que celui présenté lors de la 2e tournée de consultation (sauf au 3e niveau de concertation, «comité de l'entente», ou l'on doit remplacer «nommés par le Secrétariat d'État» par «nommés par le gouvernement fédéral»).

7) Qu'il soit résolu que le mécanisme de priorisation, de concertation et coordination pour la communauté et d'évaluation de l'entente pour la communauté soit évalué à l'assemblée annuelle de l'ACFA après les 2 premières années de l'entente et amendé si nécessaire.

Et finalement,

8) Qu'il soit résolu que le signataire de l'entente pour la communauté soit l'ACFA provinciale et qu'elle soit responsable de l'application de l'entente.

D'après les réactions recueillies après l'assemblée délibérante, certains croient que l'ACFA prend de la place au sein de l'organigramme du processus de priorisation et de concertation.

«Je ne veux plus rien dire des propositions qui ont été décidées car c'est décidé maintenant. Mais je suis déçue de la réaction des gens; ils sont ressortis de cette assemblée n'ayant pas l'air d'accord avec ce qui avait été finalement décidé. Même si je ne suis pas d'accord avec les propositions faites, j'accepte ce qui est là maintenant et je mets ma confiance dans les personnes en charge», affirme Sylvie Francoeur, une participante à l'assemblée délibérante. Mais elle avoue avoir des craintes que cela divise la communauté: «Des petits groupes pourraient se former, des groupes qui seraient supposés travailler ensemble». Des groupes? Comme par exemple l'ACFA d'un côté et les autres de l'autre côté? «Oui, c'est ça. C'est correct d'avoir différents mandats dans les différentes associations, mais travailler contre chacune, c'est ça que j'ai peur qui arrive».

Quant à Bruno Ouellette, sa réaction est positive: «Le processus de consultation se concrétise. (...) J'ai pu voir aujourd'hui l'intérêt et l'ouverture des différentes organisations, et c'est un premier signe de succès et d'expérience positive». De plus, M. Ouellette approuve la décision de former un comité provincial afin d'évaluer et d'aider dans la démarche de rédaction du document final.

Mais d'autres ne pensent pas de la même façon: «Tout semble infiltré pas l'ACFA», affirme Paul Dubé. Il est d'avis qu'au 2e niveau de concertation, provincial celui-ci, qu'il y ait plus de gens de différents secteurs «et non pas des gens qui sont des professionnels de l'institution française en Alberta».

Quant à la présidente de l'ACFA de Calgary, Annette Labelle, elle se dit favorable au document décidé finalement. «Même si les gens auraient voté contre la présence des présidents des ACFA régionales au 2e niveau, j'aurais été confortable avec ça, parce que c'est toujours la base qui nous dit comment et quoi faire». Madame Labelle fait confiance autant au document de l'entente qu'à celui sur le multiculturalisme, ce dernier ayant été demandé par la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ).

D'autres détails sur le Rond-Point 1990 de l'ACFA suivront la semaine prochaine. À lire à l'intérieur du Franco, le 16 novembre prochain.

• Dans notre prochaine édition

Élus et réélue à l'assemblée générale du Rond-Point 1990

Un Rond-Point '90 décisif...

En fin de semaine dernière la communauté franco-albertaine y a mis le paquet pour se donner un outil de développement communautaire à la hauteur de ses besoins et de ses aspirations.

L'entente Canada/communauté a été le centre des discussions de cette rencontre annuelle. Les participants, après ateliers et discussions en assemblée délibérante, ont donné le mandat aux trois présidentes de l'ACFA, de FJA et de la FPFA de négocier cette entente avec le gouvernement fédéral.

Il n'en reste pas moins que la plupart des participants se posaient de nombreux points d'interrogation en ateliers sur la participation de l'ACFA aux différentes tables de concertation et ils avaient raison.

Nous regrettons que les organisateurs n'aient pas accordé plus de temps aux ateliers et ainsi permis aux participants d'approfondir les fameuses acétates. La compréhension du processus de négociation ou de concertation aurait, à notre avis, été plus facile.

Dans un processus d'une telle importance, il est toujours primordial que les participants aient de bonnes explications et qu'ils comprennent bien, dès le départ, afin qu'au cours des prochains mois, le travail qui se fera aux tables de concertations soit efficace et sans ambiguïté.

Le concensus qui s'est dégagé au cours de l'après-midi démontre, selon nous, que les participants ont compris et qu'ils ont accepté la structure après quelques modifications.

Éditorial

Nous déplorons le fait qu'il n'y avait pas beaucoup de participants de la communauté franco-albertaine non-membre de l'ACFA qui ont participé au Rond-Point. Ils se sont rendus aux deux tournées, mais ont oublié la phase finale et cruciale.

Mais, il faut souligner la belle participation et l'enthousiasme des membres de l'ACFA de tous les coins de la province.

Le projet d'entente Canada/communauté a été accepté et c'est tant mieux.

Si le projet avait été rejeté, on peut se demander où se retrouveraient aujourd'hui les Franco-Albertains?

La communauté pourra maintenant répondre plus adéquatement à ses besoins de développement dans au moins une douzaine de domaines tous aussi importants les uns que les autres.

À compter de maintenant, elle a une structure qui lui permettra d'être une partenaire avec le fédéral.

À elle maintenant de déterminer l'importance de ces priorités et d'en faire part au gouvernement fédéral.

Personne jusqu'à maintenant n'a parlé de millions de dollars et c'est encore tant mieux. Comment peut-on parler de chiffres quand on en est à déterminer ce que l'on veut, ce que sont nos priorités? Il sera toujours temps de mettre des chiffres au bout des priorités. Et ce sera sûrement mieux balancé. Chaque chose en son temps.

Il est évident que les deux parties, le fédéral et la communauté franco-albertaine, veulent éviter de vivre l'expérience des Fransaskois et nous sommes d'accord.

Plus les deux parties, le fédéral et la communauté, seront sur la même longueur d'ondes, plus l'entente sera efficace et à la satisfaction des Franco-Albertains.

PIERRE BRAULT

Commentaire

Nouvelle politique sur les relations communautaires

«Pour mieux vivre ensemble», l'ACFA provinciale a présenté, lors du Rond-Point '90, sa nouvelle politique multiculturelle. Elle parle maintenant de relations communautaires plutôt que de multiculturalisme.

Cette nouvelle politique a la particularité de reconnaître, non pas deux, mais trois communautés nationales: la communauté autochtone, la communauté francophone et la communauté anglophone. La première se définit par ses origines et les deux autres en fonction de la langue.

Dans une présentation au début du document, le Dr. Stacy Churchill, chercheur pour l'Ontario's Institute for Studies and Education mentionne que «la politique est originale en plusieurs sens. D'abord elle reconnaît que chacune des communautés a une composition multiculturelle ou pluraliste au sens large du terme. Deuxièmement elle élimine carrément l'idée du dix-neuvième siècle selon laquelle les anglophones seraient tous d'une même origine britannique ou anglo-celtique ce qui permettrait de les distinguer des personnes de souche immigrante non-britannique. Finalement, en reconnaissant aux autochtones un statut spécial, la vision de société proposée s'accorde avec les réalités constitutionnelles d'aujourd'hui».

Nous sommes d'accord pour dire que ce document est avant-gardiste et qu'il présente une structure très solide. L'approche préconisée pourrait être très utile dans de futures discussions constitutionnelles.

La reconnaissance de la communauté autochtone comme communauté distincte multiculturelle et multilingue est tout à fait d'actualité. Il est grand temps que l'on fasse quelque chose pour ces milliers d'Amérindiens qui étaient en Amérique bien avant la venue de Jacques Cartier.

Il est aussi très important que le gouvernement de l'Alberta reconnaisse l'existence d'un multiculturalisme francophone.

Nous sommes aussi d'accord pour dire qu'il existe une obligation morale de compenser les communautés autochtone et francophone des dommages subis par celles-ci par suite de la violation de leurs droits légaux pendant de nombreuses décennies.

Cette compensation devrait être réparatrice dans ses objectifs et être un stimulant à la pleine participation de leurs membres à la vie de la province et du Canada.

Nul doute que ce document sera très utile aux membres de la Commission qui préparent présentement le nouveau projet de société de la FFHQ.

Et comme le dit si bien la présidente de l'ACFA, France Levasseur-Ouimet, «Si les gens ont le goût de s'en inspirer, de la discuter, de l'utiliser, c'est que la politique est réellement un outil qui va nous permettre de mieux vivre ensemble».

Pierre Brault

Lettres ouvertes

Pèlerinage à la Grotte de Saint-Albert

Monsieur,

Nous désirons vous remercier de votre généreux support publicitaire lors de notre récent Pèlerinage en l'honneur de Notre-Dame-de-Lourdes le 27 mai 1990.

Nous avons grandement apprécié le support publicitaire dont vous nous avez comblé. Nous vous remercions de votre assistance et sommes fier d'avoir un journal francophone qui informe ses lecteurs des événements **à venir** ainsi que **du résultat obtenu** d'une façon si compétente et si appréciée.

Nous avons, de plus, apprécié la coopération et le professionnalisme de votre correspondante de Saint-Albert, Mme Lucienne Brisson, qui a pondu deux articles très goûtés de tous.

Tous nos Sires Chevaliers se joignent à nous pour vous dire un merci du fond du coeur et nous demandons à Dieu de vous bénir ainsi que tous les employés(es) de votre journal.

Sincèrement votre,

Jean-Guy Bélanger
Président du comité
Claude Lamontagne
Fidèle navigateur

Pensée de la semaine...

On n'est jamais trop vieux pour devenir sage

(Destouches)

• Le CNRH

Des installations en double et beaucoup d'espace

APF - Le complexe abritant le Centre national de recherche en hydrologie à Saskatoon est trop grand pour les besoins, et compte des installations en double, constate le vérificateur général dans son dernier rapport annuel.

Lorsque le Groupe de travail sur la décentralisation décida en 1977 que le nouveau centre serait construit à Saskatoon, en Saskatchewan, l'usage des installations de l'université avait pesé lourd dans la balance au moment de choisir l'emplacement.

Le vérificateur constate que cet argument de poids n'a pas empêché les responsables d'ajouter au plan définitif des installations semblables à celles de l'université. Le CNRH est doté aujourd'hui de ses propres bibliothèques, de ses salles de conférence et de sa cafétéria, le tout à un coût qui a dépassé les 300 000 $.

D'autre part, Énergie atomique du Canada n'a jamais occupé l'espace qui avait été construit à son intention au coût de 850 000 $. L'espace devait accueillir sept employés et abriter un laboratoire spécialisé de deux étapes. Le laboratoire est aujourd'hui inoccupé. Énergie atomique du Canada a avisé le ministère de l'Environnement en 1985, soit pendant la phase de construction, qu'elle n'avait pas l'intention d'utiliser le laboratoire. Jamais, en fait, Énergie atomique ne s'était formellement engagé à utiliser l'emplacement de Saskatoon.

Le ministère de l'Environnement, qui exploite le centre, est toujours à la recherche de nouveaux locataires.

Il y a du moins une consolation. Le projet, qui a coûté 16 millions, a été achevé à temps et en deça du budget.



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 18$ - Étranger: 32$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.



OPSCOM

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Toute reproduction en tout ou en partie d'un texte ou d'une photo est interdite sans la permission écrite du Franco. Nos clients dont les annonces sont publiées dans cette édition ont cinq (5) jours pour nous signaler toute erreur de notre part et ce, à partir de la date de publication. La responsabilité pour toute erreur commise dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, en tenant compte que l'erreur est celle du journal Le Franco.

Au national...

• Privatisation de Petro-Canada

D'Iberville Fortier est inquiet

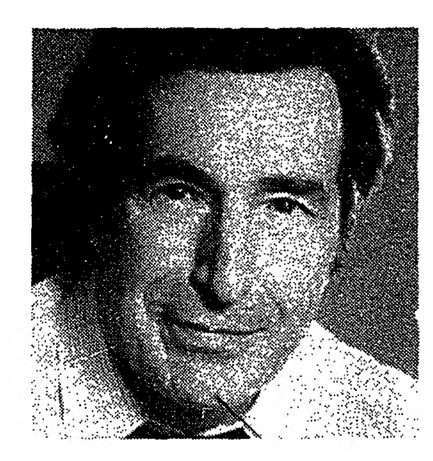
APF - La privatisation de la société Petro-Canada inquiète le Commissaire aux langues officielles.

Le projet de Loi C-84 qui a été déposé à la Chambre des communes le 1er octobre dernier oblige Petro-Canada à offrir des services dans les deux langues officielles à son siège social de Calgary, mais laisse entière liberté à la société de déterminer dans quelle mesure elle doit offrir des services dans les deux langues dans ses filiales.

«La version actuelle du projet de loi nous pose des inquiétudes très sérieuses, et des réserves» a déclaré D'Iberville Fortier lors d'une conférence de presse où il a dénoncé la lenteur du gouvernement fédéral à déposer la réglementation, qui devra définir la portée de la Loi sur les langues officielles au sein des sociétés et des ministères fédéraux.

D'Iberville Fortier estime qu'on ne doit pas laisser à une société d'État le pouvoir de décider des droits linguistiques des citoyens, et que l'essentiel des obligations linguistiques d'une société d'État devrait être maintenu, même après une privatisation. M. Fortier cite en exemple le cas d'Air Canada, qui est obligée de se conformer à la Loi sur les langues officielles malgré sa privatisation survenue en 1988.

Le Commissariat aux langues officielles n'a d'ailleurs pas perdu de temps dans ce dossier. Quelques jours après le dépôt du projet de Loi C-84, une rencontre avait lieu avec les avocats de Petro-Canada. «On leur a fait savoir qu'ils devaient se plier à la loi» nous disait récemment le directeur général du bureau des Plaintes et Vérifications, Jean-Claude Nadon.



D'Iberville Fortier

Petro-Canada prétend que la société d'État tombera sous la juridiction des provinces une fois que la privatisation sera complétée. Le Commissariat a répliqué que la société avait donc le choix entre la Loi sur les langues officielles ou... la Loi 101 au Québec! «On pense les avoir ébranlés» estime M. Nadon. Les avocats ont décidé de retourner à leur table de travail et ont promis de revoir la situation.

Radio-Canada est pointé du doigt

par ÉRIC BARBEAU
(collaboration spéciale)

APF - Les directeurs radio et télévision du réseau régional de Radio-Canada ont dû rendre des comptes devant la Commission nationale d'étude sur l'assimilation.

De passage à Montréal le 16 octobre dernier, les huit commissaires voulaient entendre la position de Radio-Canada et du Mouvement Desjardins face au problème de l'assimilation des jeunes francophones vivant à l'extérieur du Québec. Les deux institutions ont cependant abordé la question d'une façon différente.

Pendant que Michel Doré, vice-président aux affaires nationales et internationales du Mouvement Desjardins remettait un mémoire de 30 pages et apportait certaines solutions au problème de l'assimilation, Renaud Gilbert, directeur de la programmation des stations de télévision régionales, et Gaétan Deschesnes, directeur de la programmation des stations de radio régionales, admettaient leur impuissance face aux revendications de la Fédération des jeunes Canadiens français.

Dans son mémoire de 13 pages, Radio-Canada présente principalement les émissions qu'elle offre déjà aux francophones hors Québec. Aucune recommandation n'est formulée dans le rapport. Pas de page couverture, pas de présentation officielle. On remarque même une erreur dans le titre du document.

L'auteur du mince document, M. Gaétan Deschesnes, assure que le mémoire a reçu l'approbation de trois vice-présidents de Radio-Canada. Renaud Gilbert, directeur du réseau régional de télévision, déclarait pour sa part: «nous étions embarrassés de ne pas pouvoir répondre aux attentes et de ne pas pouvoir apporter de solutions en plus».

Lors de la période de questions, les deux directeurs ont affronté tant bien que mal les reproches des commissions. M. Deschesnes a d'abord expliqué qu'il ne craignait pas l'émergence des radios communautaires, et que ces dernières pouvait rediffuser certaines émissions de Radio-Canada.

«La région maritime est la moins bien desservie du réseau. Pourtant, c'est l'endroit où le pourcentage de francophones est le plus fort. Est-ce parce que le bureau régional est situé à Moncton? Manque de ressources? Gestion maladroite? Incapacité de s'adapter au changement? demande Rino Volpé, commissaire du Nouveau-Brunswick. «Tout se résume à une question de compressions budgétaires» répond M. Gilbert.

M. Gilbert tente de faire allusion à certaines émissions réseau qui ont été produites en région comme Star d'un soir. M. Volpé réplique «que la région de Moncton n'est pas représentative des Acadiens».

Quand une commissaire demande pourquoi les animateurs ne semblent pas parler la langue des jeunes, M. Gilbert admet qu'il y a un problème local de recrutement et de formation, mais il n'entrevoit pas de solution. La plupart des journalistes de Radio-Canada proviennent du Québec. Situation un peu meilleure pour les dramatiques: un des quatre prochains téléromans de Radio-Canada sera conçu à Moncton. Impuissant face aux critiques des commissaires, M. Gilbert aurait aimé être remplacé à cette audience par son supérieur, Jean Blais.

Pourtant, son de cloche différent à la haute direction. Rejoint au téléphone le 18 octobre M. Blais, qui est le vice-président du secteur radio de Radio-Canada, admet «ne pas avoir suivi le dossier». Et quand questionné sur la valeur, pour la société d'État, des conclusions que tirera la commission, il déclare: «c'est sûr que ça va être utile. Mais nous allons toujours garder notre rôle de diffuseur et nous ne sommes pas là pour empêcher l'assimilation».

La commission a été mise sur pied par la Fédération des jeunes Canadiens français (FJCF) dans le but d'établir un plan d'action pour contrer l'assimilation des jeunes francophones. Des audiences auront lieu à Sudbury, Halifax, Saint-Jean (T.-N.), Charlottetown, Moncton, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, et Vancouver. Les coprésidents de la commission sont Aline Taillefer et Réal Gervais.

• L'enseignement des langues officielles

La qualité laisse à désirer dans les Forces canadiennes

APF - Le ministère de la Défense nationale a normalisé arbitrairement les notes de passage des tests de connaissances linguistiques de ses militaires, de façon à ce que le pourcentage d'échecs soit égal chez les anglophones et chez les francophones!

Cette étonnante information est contenue dans le 10e rapport du vérificateur général Kenneth Dye, qui constate que le programme d'enseignement des langues officielles des Forces canadiennes ne repose pas sur des politiques claires et des objectifs mesurables.

En 1988 donc, les Forces canadiennes ont décidé d'évaluer les connaissances linguistiques de 14 500 personnes. Non seulement le ministère a normalisé les notes de passage, mais il a en plus classé dans la catégorie des personnes parfaitement bilingues 6 120 personnes sans faire passer un test écrit aux candidats!

Le vérificateur général dit avoir décelé «d'importantes lacunes» dans l'établissement des exigences linguistiques liées à l'application de la Loi sur les langues officielles. Ainsi, le nombre de postes bilingues a augmenté «sans raison apparente» de 25 pour 100 lors d'une étude sur les exigences linguistiques réalisée en 1987.

L'autre problème se situe au niveau de la formation du «corps d'officiers bilingues». En vertu de cette politique, les officiers doivent être capables de commander et de communiquer efficacement dans les deux langues officielles. D'ici 1997, tous les officiers devront atteindre un niveau de bilinguisme «fonctionnel» pour être promus au rang de lieutenant-colonel. Le problème, c'est que la création de ce «corps d'officiers bilingues» ne s'appuie sur aucune exigence linguistique clairement définie.

Selon le vérificateur général, il manque présentement 19 300 anglophones bilingues. Au rythme actuel de la formation dit M. Dye, il faudra 40 ans pour pallier à cette pénurie! En fait, le programme d'enseignement a été conçu pour offrir une formation de base à un grand nombre de candidats, plutôt que pour amener un plus petit nombre au niveau de compétence linguistique nécessaire pour combler un poste bilingue.

Être bilingue dans les Forces canadiennes ne garantit pas forcément un emploi dans un poste bilingue. Les Forces canadiennes n'ont en effet aucun système d'affectations qui permettrait d'utiliser au maximum son personnel bilingue. La disponibilité du personnel bilingue dans un métier ou un grade n'est que «l'effet du hasard». Ainsi en 1989, 28 pour 100 des postes bilingues étaient occupés par du personnel bilingue et seulement 34 pour 100 des personnes bilingues occupaient des postes bilingues.

Le ministère a dépensé 500 millions depuis 1980 pour l'enseignement des langues aux militaires. Cette année, la Défense nationale et les Forces ont approuvé un nouveau programme de langues officielles d'une durée de 15 ans qui coûtera un autre 500 millions. Or, il n'existe toujours pas de plan à ce jour pour permettre aux militaires d'occuper effectivement des postes bilingues, et mettre en pratique leurs connaissances linguistiques.

Le ministère s'est engagé auprès du vérificateur général à rendre l'enseignement des langues officielles plus efficace et économique. On veillera à ce que la formation linguistique serve dans le cadre des affectations, et on entreprendra une révision de l'épreuve linguistique.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

NOVEMBRE

11 1917	**12** 1982	**13** 1984	**14** 1936	**15** 1958	**16** 1885	**17** 1983
Mgr Legal annonce le transfert de son siège épiscopal à Edmonton	Mort accidentelle de Mgr Omer Robidoux à la Baie d'Hudson	Décès du P. Georges Tétreault OMI ancien prof. à Saint-Jean	Décès du P. Édouard Cloutier OMI à Saint-Boniface	Décès du Frère Tugdual Mousset OMI à Edmonton	Exécution de Louis Riel à Régina	Décès du Père Jean Dessy OMI à Fort Smith

• Discours du minoritaire

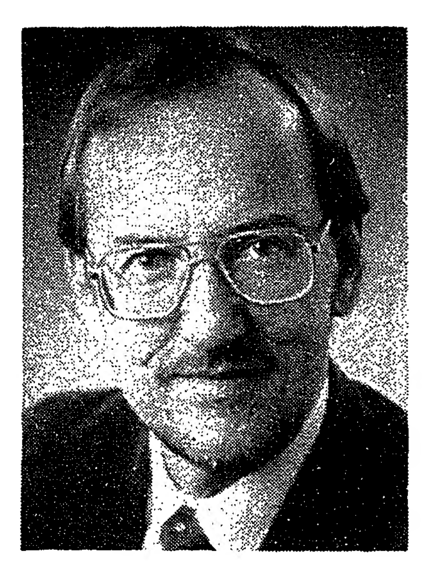
Préparation d'une audacieuse transformation des mentalités

APF - Il serait sans doute exagéré de parler de révolution. Il n'empêche que la Fédératon des francophones hors Québec prépare lentement une audacieuse transformation des mentalités au sein de son organisation, qui devrait déboucher sur un nouveau discours, qui va trancher avec les habituelles jérémiades sur la mort prochaine de la francophonie canadienne.

Le président de la FFHQ l'admet d'emblée: c'est l'échec de l'entente du lac Meech qui est responsable de cette volonté de mettre davantage l'accent sur les modèles de réussite, plutôt que sur les exemples d'échecs. «Si Meech avait passé, l'avenir aurait été prévisible, maintenant tout est potentiellement à redéfinir» explique Guy Matte.

Selon le scénario du lac Meech, les préoccupations des francophones de l'extérieur du Québec devaient faire l'objet de discussions lors d'une prochaine conférence constitutionnelle. Et il y a fort à parier que le Québec ayant réintégré le giron canadien «dans l'honneur et l'enthousiasme», les francophones des autres provinces se seraient contentés de réclamer, comme d'habitude, plus de protection dans la constitution canadienne.

Maintenant que le Québec et le gouvernement fédéral ont décidé de réfléchir chacun de leur côté sur l'avenir politique du pays, la FFHQ est consciente que le discours du minoritaire risque de détonner, surtout au Québec où la mode depuis le milieu des années '80 est aux formules gagnantes, à l'entrepreneurship et au développement économique. «S'il faut compter sur les autres pour justifier notre existence, autant faire nos paquets» lance M. Matte lors d'une conversation téléphonique.


Guy Matte

C'est peut-être un discours qui nous a servis. Mais là où ça devient grave, c'est quand les membres de nos communautés commencent à y croire», explique Guy Matte. Consciente que le concept de minorité linguistique est une bien mauvaise façon de promouvoir le fait français auprès des jeunes, la FFHQ parle maintenant d'une «communauté pancanadienne», «pluraliste» qui apporte une contribution concrète et positive à la société.

La FFHQ a mis à l'épreuve son nouveau discours devant la Commission nationale d'étude sur l'assimilation, qui cherche justement des solutions dans le but de freiner l'assimilation chez les jeunes. Ce n'est cependant que les 23 et 24 novembre prochains à Ottawa que l'on saura si cette nouvelle orientation sera approuvée par les organismes membres de la Fédération.

La FFHQ souhaite que d'autres intervenants au sein de la francophonie canadienne, notamment ceux du monde des affaires dont on n'entend pas beaucoup parler, se reconnaissent dans ce nouveau discours. «Les gens d'affaires n'avaient pas tendance à s'associer avec des perdants. Si on fait valoir les acquis, on va avoir plus de chances d'attirer les gens d'affaires», dit Guy Matte.

• Avant de quitter son poste

Le vérificateur général critique le Secrétariat d'État

APF - Le vérificateur général du Canada passe un joyeux savon au Secrétaire d'État dans son dixième et dernier rapport annuel sur les finances publiques du pays.

Si on en croit le vérificateur général Kenneth Dye, qui quittera son poste en mars prochain, le Programme canadien des prêts aux étudiants administré par le Secrétariat d'État ne serait rien de moins «qu'un cas d'inaction».

Même si l'enseignement est de juridiction provinciale en vertu de la Constitution, le gouvernement fédéral fournit un soutien financier indirect aux provinces, qui était de l'ordre de 6.8 milliards en 1988-89. C'est le Secrétariat d'État, par exemple, qui finance le programme des langues officielles dans l'enseignement, qui permet aux provinces d'offrir à moindres frais des services d'éducation à la minorité.

Instauré en 1964, le Programme canadien des prêts aux étudiants est le plus important programme fédéral d'aide directe aux étudiants. Pour vous donner une idée de l'importance du programme, il suffit de dire que le Secrétariat d'Etat se portait garant de 2.5 milliards de dollars de prêts au 31 juillet 1989.

Selon le vérificateur général, le programme n'est pas géré avec un souci d'économie et d'efficience, et en conformité avec la loi. Ainsi, le ministère a consacré sept années et 5 millions de dollars dans l'élaboration d'un système informatique qui s'est finalement révélé ni fiable, ni opérationnel. Il est donc obligé d'utiliser un système informatique qui date de 1968, qui ne répond plus aux besoins.

En raison d'un manque de surveillance de la part du Secrétariat d'État, les provinces ont excédé de 264 millions entre 1984-85 et 1988-89, le plafond autorisé des prêts que le fédéral peut garantir.

Environ 15 millions de prêts ont été versés en trop chaque année à des étudiants qui ont abandonné leurs cours.

Un étudiant sur six au Canada ne rembourse pas son prêt. Puisque le Secrétariat d'État est obligé d'honorer sa garantie, Ottawa a versé aux institutions prêteuses la faramineuse somme de 858 millions en réclamations pour défaut de paiement de la part des étudiants. De cette somme, seulement 297 millions, soit 35 pour 100, ont été finalement récupérés des étudiants.

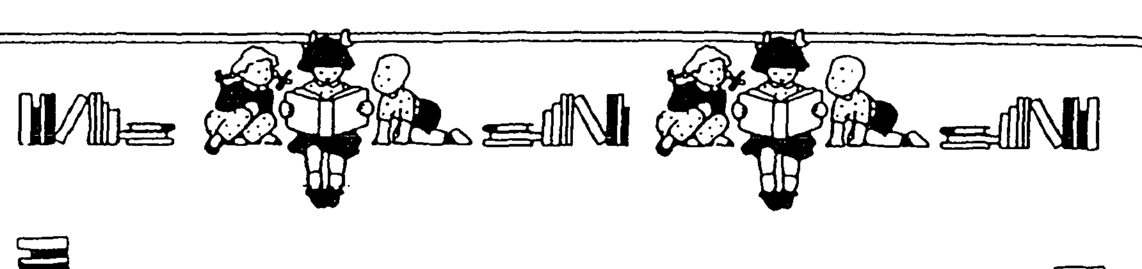
Cette «inaction» du Secrétariat d'État coûte cher aux contribuables. Selon le rapport du vérificateur général, le solde des prêts à recevoir, y compris les intérêts, s'élevait à plus de 666 millions au 31 juillet 1989. Cette somme représentait à elle seule 24 pour 100 des recettes non fiscales à percevoir par le gouvernement en 1989!

Selon les prêteurs, 30 pour 100 des étudiants en défaut de paiement demeurent introuvables. Pourquoi? Parce que l'adresse de l'étudiant n'est souvent plus valide, ou tout simplement parce qu'elle correspond à une adresse temporaire de l'étudiant pendant ses études. Au cours des cinq dernières années, le gouvernement fédéral a radié 44 millions de comptes à recevoir, dont 16 millions seulement en 1988-89, parce que le ministère considérait l'étudiant emprunteur comme introuvable!

«Le ministère ne s'est pas montré suffisamment énergique, et il n'a pas non plus exigé des institutions financières qu'elles le soient dans le recouvrement de ces sommes», écrit M. Dye.

Et pour couronner le tout, le vérificateur estime que le Parlement est mal informé du Programme canadien de prêts aux étudiants, parce que le rapport annuel qui doit être produit par le Secrétariat d'État ne fait mention ni des comptes à recevoir, ni des radiations de prêts, ni du taux de défauts de paiement et ni du taux de recouvrement.

Ce n'est pourtant pas la première fois que le vérificateur général se met le nez dans le Programme canadien de prêts aux étudiants. En fait, le programme fut vérifié en 1977, en 1981, et en 1984, avec un suivi en 1986 et 1988. Puisque les problèmes ne datent pas d'hier, M. Dye se demande pourquoi ils n'ont pas encore été réglés.



SALON DU LIVRE
À PLAMONDON

À l'école Plamondon School

le 12 novembre de 9 h 00 à 16 h 00
le 13 novembre de 9 h 00 à 16 h 00 et de 18 h 00 à 21 h 00
le 14 novembre de 9 h 00 à 16 h 00
le 15 novembre de 9 h 00 à 16 h 00 et de 18 h 00 à 21 h 00

Madame Lyne Fournier, conseillère en littérature enfantine sera sur place pour vous guider dans la sélection de vos livres.

Bienvenue à tous et à toutes!

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à David au 798-3896







• Le vérificateur général

Kenneth Dye part content

APF - Dix ans après le dépôt de son premier rapport annuel, le vérificateur général du Canada quitte son poste satisfait des progrès accomplis par le gouvernement fédéral.

Kenneth Dye dit avoir noté des améliorations substantielles dans les opérations du gouvernement au cours des dix dernières années. M. Dye, qui joue un peu le rôle de super vérificateur comptable du gouvernement, est particulièrement heureux de constater que le gouvernement a finalement décidé cette année de rendre compte des sociétés d'État.

Il y a dix ans, M. Dye avait l'impression de se trouver face «à une bureaucratie complexe, qui fonctionnait sans trop se presser» dans un cadre enchevêtré. Les choses ont bien changé.

Cette année par exemple, M. Dye est en mesure d'affirmer pour la première fois que les états financiers du gouvernement «présentent fidèlement l'information sur sa situation financière». Le gouvernement, écrit M. Dye, a amélioré ses principaux rapports financiers au cours des dix dernières années.

M. Dye donne une bonne note au gouvernement pour avoir amélioré le contrôle sur les fonds publics, mais trouve toujours «décevante» la lenteur à combler les lacunes relevées et à améliorer les pratiques de gestion.

• Roméo et Juliette

Succès classique!

par SUZANNE SAWYER

CALGARY - Les barrières linguistiques disparaissent dans le monde culturel et à Calgary un auditoire enthousiaste faisait preuve d'une appréciation de la langue de Molière, sans contraintes. Les 18 et 22 octobre, le Calgary Opera présentait Roméo et Juliette de Charles Gounod, opéra célèbre chanté en français. Les spectateurs ont acclamé les virtuoses qui chantaient cette poignante tragédie. Accompagnés de l'Orchestre symphonique de Calgary, ces artistes ont amené aux spectateurs un banquet culturel; de quoi étancher leur soif et assouvir leur faim.

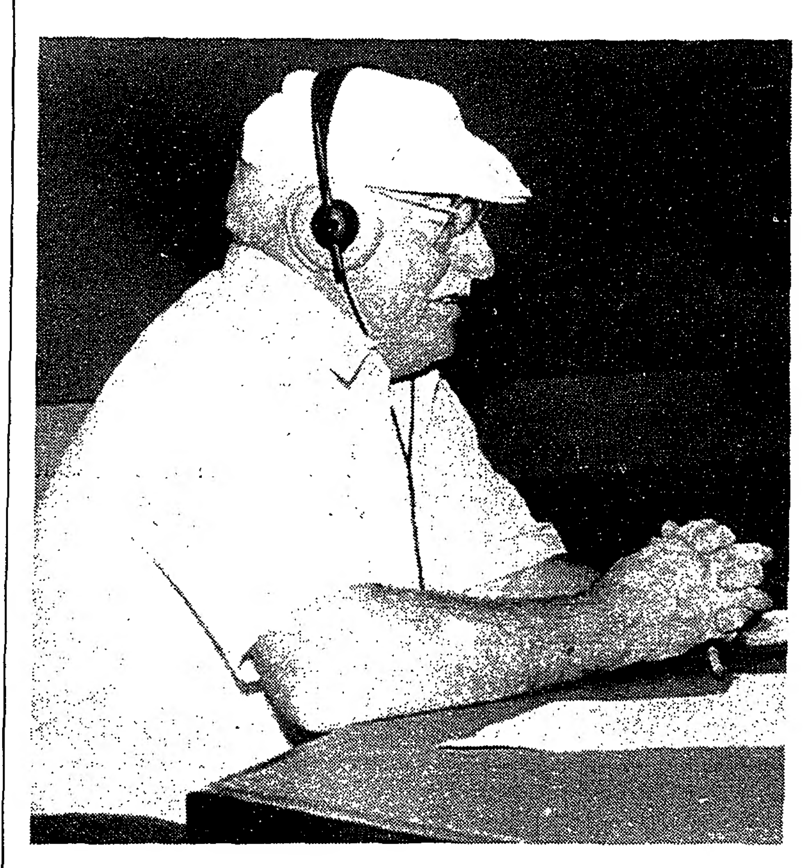
Accompagnée de son amie francophone Denise Millar, madame Catherine Hooker, une anglophone qui apprend le français, s'est dite ravie de l'opéra. «C'est très plaisant d'écouter à tête reposée et de réaliser que je comprends ce qu'ils disent. Lorsque je parle à mes amis en français, je dois tellement me concentrer que je perd parfois le plaisir de la conversation. Cet opéra me donne une occasion d'évaluer mes connaissances de la langue. C'est vraiment un énorme plaisir pour moi» disait-elle en souriant. Monsieur Ted Bower et sa femme Dorothy, anglophones natifs de Calgary, étaient aussi ravis du spectacle. «Oui, j'aimerais bien y avoir accès plus souvent» a-t-il affirmé, et sa femme était tout à fait d'accord. Le Jubilee Auditorium était plein à craquer de gens heureux de cette expérience francophone à haut calibre.

Stephanie Friede dans le rôle de Juliette et John Fowler dans celui de Roméo à l'Opéra de Calgary.

Madame Thérèse Sévadjian étonne lorsqu'elle affirme qu'elle ne chante l'opéra que depuis huit ans. Madame Sévadjian, mezzo-soprano, jouait le rôle de «Gertrude». «J'ai complété mes études en piano à l'Université de Montréal, et malgré mon amour passionné pour le piano, j'ai bifurqué au chant en 1982». Elle a pris l'expérience de la scène et du concert très rapidement. Sa maîtrise du piano et ses talents naturels l'ont lancée aisément sur la route du succès. Les Québécois ont le plaisir de l'entendre régulièrement à l'Opéra de Montréal ainsi qu'à l'Opéra de Québec. Entre autres, Edmonton l'a reçue à bras ouverts au Edmonton Opera «Dialogues des carmélites». «Cette première expérience à Calgary fut très agréable pour moi» affirme-t-elle. «Les gens sont extrêmement accueillants». Suivant son grand succès à Calgary, elle retournait au Québec où elle chantera Gianni Schicchi de Puccini à l'Opéra de Montréal.

Puis, trop vite, le spectacle était terminé; la salle était vide; mais tous partaient enrichis d'une soirée mémorable.

«Un bien cuit pour Benoît»



La semaine dernière, Benoît Pariseau célébrait ses 30 ans au service de la radio dans l'Ouest canadien. Il a eu droit à un «bien cuit» de la part de ses compagnons de travail de l'émission Au café show. Félicitations.

(Photo Martyne Couture)

• 1691-1991

Rassemblement des Pilon

Enfin, c'est au tour des familles Pilon de se rassembler.

Le premier ancêtre des Pilon au pays est Antoine Pilon, originaire de Bayeux, autrefois de la province de Normandie. Cette ville fait aujourd'hui partie du département du Calvados. Antoine Pilon émigra au Canada vers la fin du XVIIe siècle. Le 20 janvier 1689, il épousa à Montréal Marie-Anne Brunet, fille de Michel-Mathieu Brunet et de Marie Blanchard.

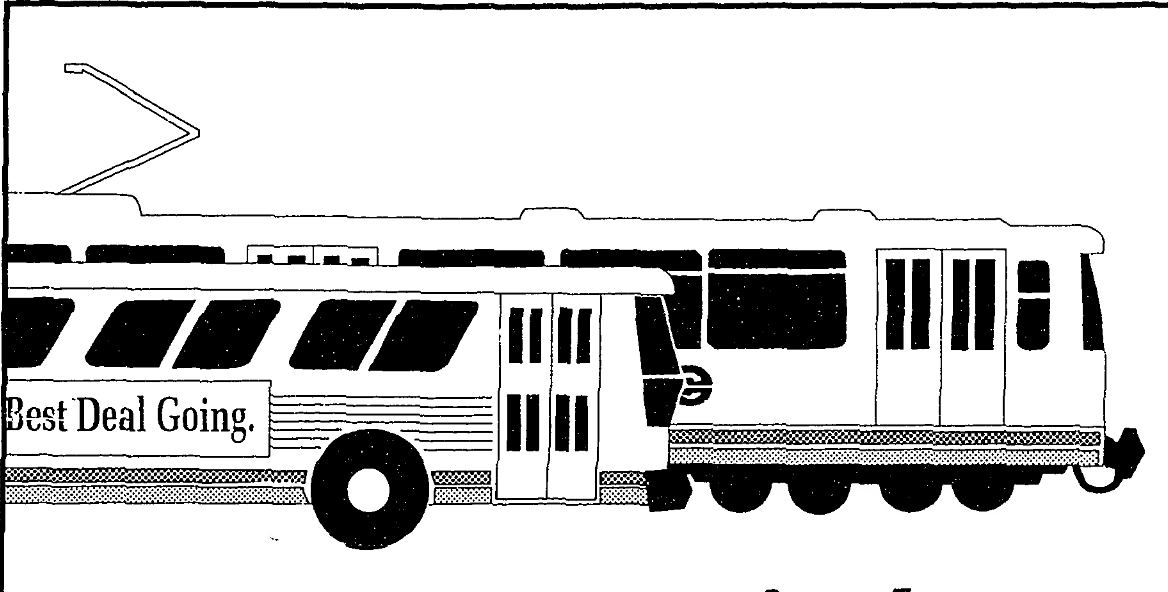
Les époux s'établirent à Pointe-Claire où ils élevèrent 12 enfants. Antoine Pilon fut inhumé dans cette même ville le 22 février 1715. Ses descendants se sont principalement multipliés dans la région de Montréal et les comtés environnants.

Le premier garçon Pilon né au Canada en 1691, soit il y a 300 ans cette année, est le fils d'Antoine Pilon et de Marie-Anne Brunet. Il porta le nom de Jean Pilon.

Ce rassemblement aura lieu à Gatineau les 20 et 21 juillet 1991. Sont invités, tous ceux qui portent le nom de Pilon, tous ceux qui ont marié un garçon ou une fille Pilon, ainsi que tous ceux dont leur mère ou leur grand-mère était Pilon.

La fête s'annonce bien car déjà plusieurs Pilon que j'ai contactés sont enchantés. Inscrivez les dates à votre agenda. Faites faire des photocopies de cette lettre pour donner à vos frères, soeurs, cousins et cousines.

Pour obtenir le programme détaillé de cette fête écrivez à: Rassemblement des Pilon 1991, C.P. 683, Ville-Marie, Québec, J0Z 3W0.



Personnes âgées

Cartes annuelles de transport 1991

En vente dès le 13 novembre 1990. Voyagez sur toutes les routes régulières des autobus et du LRT. Toujours 15 $ par année!

Les cartes seront en vente à tous les endroits et aux heures énumérés plus bas. Si vous faites une demande pour la première fois, s.v.p. apportez les documents nécessaires avec vous (ex.: preuve d'âge, adresse et aide financière). Si vous avez une carte 1990, apportez-la avec vous.

Service de cartes aux personnes âgées:

Service à la clientèle
Station de LRT Churchill
du lundi au vendredi
8h30 à 16h30

Centre d'action des citoyens
2e étage, Chancery Hall
du lundi au vendredi
8h30 à 16h30

De plus vous pouvez vous rendre aux endroits suivants, entre 9h30 à 15h30:

le 19 novembre
Strathcona Place Society
10831 avenue University

le 20 novembre
Northgate Lions Senior
Citizen Rec. Centre
7524 - 139e Avenue

le 21 novembre
Canora Gardens
10160 - 151e Rue

le 22 novembre
Society for the Retired
& Semi-Retired
15 Sir Winston Churchill Sq.

le 23 novembre
Central Lions Senior
Citizens Rec. Centre
11113 - 113e Rue

le 26 novembre
Southeast Edmonton
Senior Association
9530 - 82e Rue

le 27 novembre
West Edmonton Seniors
Drop-In Centre
11353 avenue Jasper

le 28 novembre
Calder Seniors
Drop-In Centre
12963 - 120e Rue

le 29 novembre
Westlawn Court
9908 - 165e Rue

Pour plus d'information, composez le **421-info (421-4636).**





• Créateur d'oeuvres exclusives

Herman Poulin ou la passion d'un sculpteur

par MARTYNE COUTURE

SAINT-PAUL - La passion. Voilà ce qui anime cet artiste. La passion. C'est dans son garage que travaille cet homme. Il travaille à confectionner des sculptures incroyables. La passion. On la sent dans chacun de ses gestes, chacune de ses paroles, chacune de ses oeuvres.

Lorsque Herman Poulin a accueilli Le Franco dans son atelier, nul n'était besoin d'être journaliste pour savoir quelles questions lui demander. Le flot de ses paroles envoûtait le moindre espace de l'endroit où il confectionne ses sculptures.

Herman Poulin est né en Beauce, au Québec. Il n'était âgé que de 3 ans lorsque ses parents ont décidé de venir vivre en Alberta. Il a commencé à développer son art voilà 4 ans environ. Herman travaille présentement à temps plein au bureau de poste; il reçoit de l'aide de son frère qui lui est boulanger.

Herman a étudié au Collège des arts à Calgary. Même si on retrouve dans son atelier des livres sur les arts, c'est surtout la philosophie de l'art qu'il y cherche. Il a appris à travailler ces matériaux «sur le tas». «C'est quand ça te gratte assez, tu te répètes qu'il y a une manière et tu viens qu'à découvrir cette façon de faire», affirme Herman Poulin.

Et c'est avec beaucoup d'effort qu'il est arrivé à concevoir ces oeuvres. «J'en ai jeté beaucoup, mais à chaque fois j'avais appris quelque chose». Il faut de la patience pour apprendre; Herman en sait quelque chose. Passer dix-huit heures pour essayer de sculpter un nez, ce n'est pas tout le monde qui aurait cette patience. Mais Herman adore son art, et il y met le temps nécessaire.

Et il ne passe pas des heures devant la télévision. Ses heures libres, il les passe dans son atelier, à concevoir tout en écoutant la radio française: «Et ce n'est pas que j'abandonne ma famille, car je suis encore avec eux. Mais je choisis mon temps. Quand je viens dans mon atelier, je ne suis jamais fatigué après parce que j'accomplis quelque chose. Et quand j'accomplis quelque chose comme ça, ...», et il ne finit pas sa phrase, on comprend à son sourire...

Chacune de ses pièces est unique en son genre. Lorsque Herman conçoit une oeuvre, il dit ne pas pouvoir en faire une autre: «Peut-être en faire une semblable, mais elle ne pourra être pareille. Et quand j'en ai terminée une, je casse le moule».

Voilà peut-être une des raisons pourquoi il ne sera jamais saturé. À chaque oeuvre qu'il conçoit pour quelqu'un, «il se met dans ses souliers». Par exemple, lorsque Francine Brisebois lui a demandé de concevoir des plaques pour les Blés d'Or, il lui a demandé des souliers de danseurs, les a regardés, et y a trouvé l'inspiration. «Si tu me demandes une oeuvre en particulier, ja vais me placer dans tes souliers, façon de parler, et ce sera pour moi une toute nouvelle inspiration. Être saturé, c'est arrêter de penser. Si tu veux arrêter de produire, c'est parce que tu ne veux plus penser».

Herman ne se sert jamais du dessin d'un autre artiste pour créer ses oeuvres, il utilise plutôt des photographies de ce que la personne voudrait. «Mais je veux qu'on me laisse y faire de la création. Si tu me dis tout ce que tu veux qu'il y apparaisse, tu es mieux de la faire toi-même; laisse-moi aller avec mes «trippes», autrement, ça devient de la mécanique». Herman est le genre d'artiste qui s'assoit avec vous afin de mieux vous connaître et de mieux connaître ce que vous voulez retrouver dans l'oeuvre. Et ensuite, place à la création, selon les indices que vous lui aurez donnés.

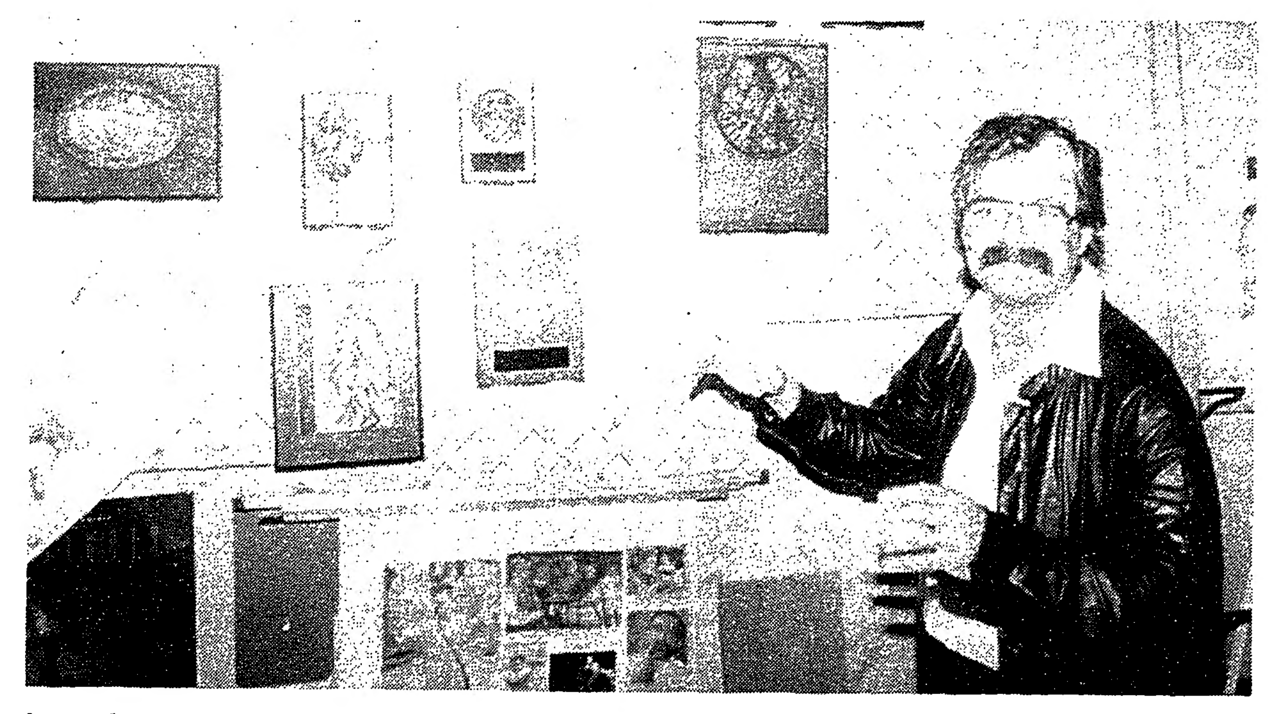
Herman vit à St-Paul, et il semble adorer cette communauté. «Les francophones de Saint-Paul m'ont vraiment supporté et ils m'ont reconnu, je n'ai pas eu besoin de courir après eux». Et tant qu'à lui, ses oeuvres il les donnerait toutes: «Ma paie, c'est de voir la personne pour qui j'ai travaillé être satisfaite, être en extase devant le résultat». Et il ajoutait: «C'est pour ça que j'ai besoin d'un gérant, parce qu'autrement je donnerais tout!».

Et comme tout artiste, Herman a des rêves. Ne travailler au bureau de poste qu'à temps partiel afin d'enseigner d'écoles en écoles pour donner aux jeunes ce goût qu'il a pour son art. Car il ne veut pas garder cet art comme un secret: «Tu ne peux pas garder un talent. C'est pour le donner à d'autres».

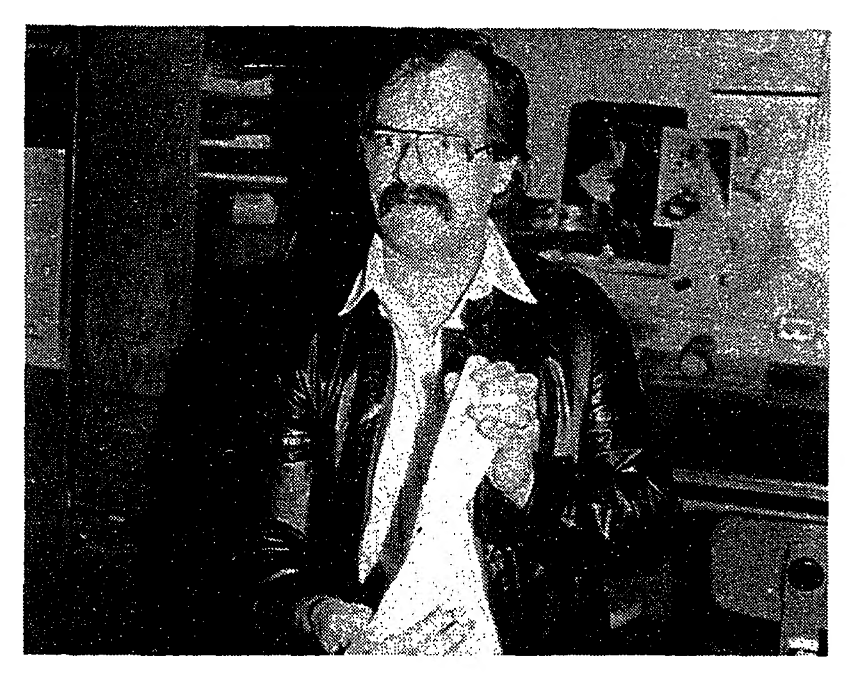
Herman croit qu'il y a des artistes en tout le monde. Il s'agit de développer son potentiel. D'ailleurs, il ne se croit qu'à 20% de son potentiel: voilà pourquoi il ne veut pas faire de grandes expositions pour le moment. «Quand tu fais une exposition, il faut que tu aies développé le maximum de ton potentiel».

À 40 ans, Herman Poulin se dit encore jeune: «J'ai encore le temps de développer mon plein potentiel». Et avec des tremplins comme la confection du prix Mercure, remis au Gala interprovincial de la chanson, Herman est parti sur la voie du succès.

Les Franco-Albertains présents au Rond-Point étaient fascinés devant l'oeuvre qu'Herman a faite pour la remise du Prix de la francophonie, offert à M. Robert Robert. C'est à souhaiter que ce ne sera pas la dernière.

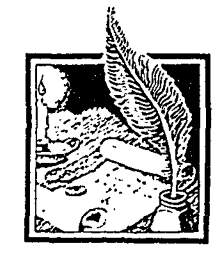


Le sculpteur de Saint-Paul est fier de ses réalisations qui sont toutes exclusives.
(Photo Pierre Brault)

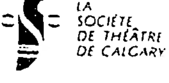


Le prix Mercure remis lors du Gala interprovincial de la chanson est une oeuvre qu'il affectionne particulièrement.
(Photo Pierre Brault)

LA TROUPE DES AVANT-CIMES
PRÉSENTE



George Dandin







Les 15, 16, 17 novembre à 20 h 00
et le 18 novembre à 14 h 00

DR. BETTY MITCHELL THEATRE (Jubilee Auditorium),
1415 - 14e Rue N.O.

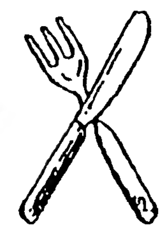
Billets: 10 $..................adulte
7 $..................membre de la S.T.C.
5 $..................étudiant et 3e âge

Carte de membre pour la saison théâtrale: 5 $
BILLETS EN VENTE AU GUICHET - RÉSERVATION: 250-5004



SOUPER-CAUSERIE

pour les femmes francophones de tout âge



Thème: Relation mère-fille
Conférencière: Suzanne St-Laurent

Mme St-Laurent est membre de la corporation professionnelle des psychologues du Québec, et du conseil d'administration de la société Alzheimer de Lanaudière.

Elle a fait de la pratique privée, de l'enseignement aux adultes conconcernant les étapes de la vie et les problèmes de l'adulte.

Mme St-Laurent fait partie de l'équipe de maintien à domicile C.L.S.C. d'Autray (centre local où sont regroupés les services de santé et services sociaux pour un territoire.

EDMONTON

le jeudi 22 novembre
à 18h30
Restaurant Mirabelle
9927 - 109e Rue
Coût: 18,00 $

Les billets sont en vente auprès des membres du Comité et au bureau de l'ACFA régionale d'Edmonton, 8925 - 82e Avenue, suite 100. Pour plus d'informations, appelez au **469-4401.**

SAINT-PAUL

le vendredi 23 novembre
à 18h30
Centre culturel
(salle Lise Holeton)
Coût: 8,00 $

Les billets sont en vente auprès des membres du MFC et au centre culturel de Saint-Paul. Pour plus d'informations, appelez au **645-4800.**

• Oubliée mais...

La culture cajun n'est pas encore morte

par PATRICK DE BAILLON
(collaboration spéciale)

RÉGINA - Lorsqu'Hadley Castille quittera cette terre, c'est tout un pan de l'histoire des Cajuns qui disparaîtra. Heureusement, il nous restera ses chansons, instruments privilégiés d'une culture essentiellement orale.

«Mon grand-père, il y a sept générations, il est venu de France pour s'installer en Louisiane. Il y avait déjà beaucoup de Cajuns là-bas. Depuis 1750 et quelque chose, les Acadiens étaient venus s'y installer. Certains avaient marché pour arriver jusque là. Quand ils ont vu les bonnes terres, très fertiles, ils se sont cru au paradis. Ils sont devenus des fermiers et ils ont appris à chasser et à pêcher. Il y en a toujours qui vivent dans les marais aujourd'hui».

Les Cajuns, il en reste peut-être 500 000. Ils se concentrent dans le sud des États-Unis, en Louisiane et au Texas. Difficile de savoir combien parlent encore le français. Pourtant selon Hadley, il y en aurait encore pas mal. «La culture cajun était très forte. À chaque fois qu'un nouveau groupe ethnique arrivait, les Cajuns l'absorbait. C'est ce qui s'est passé avec les Allemands, et même avec les Espagnols, qui étaient là avant nous. C'est pour ça qu'il y a beaucoup de Cajuns qui s'appellent Romero ou Diaz et qui parlent le français».

Bien sûr, comme ailleurs en Amérique du Nord, nombreux sont ceux qui, de gré ou de force se sont laissés assimiler. Ces gens-là se font appeler Leblank (Leblanc) et perdent jusqu'au souvenir même de leurs origines.

Il n'y a pas si longtemps de cela, affirmer son identité de Cajun n'était pas chose facile. Jusqu'en 1968, il était même interdit de parler français à l'école. Hadley Castille se souvient de cette époque où les petits enfants qui désobéissaient devaient porter une pancarte où était écrit, en grosses lettres rouges: «I must not speak French». Il a même écrit une chanson à ce sujet. «Longtemps après, j'ai rencontré mon ancienne maîtresse d'école, elle était francophone et je ne le savais même pas. J'ai parlé avec une autre de mes maîtresses et je lui ai dit: tu m'as fait beaucoup souffrir, tu sais, en me faisant écrire toutes ces lignes. Elle m'a répondu: on m'a fait faire la même chose quand j'étais jeune».

Quand on lui demande sa définition du Cajun, le violoneux hésite: «le Cajun? Parfois, je me demande moi-même ce que c'est. Les Acadiens, c'étaient pas des batailleurs. Ils sont venus s'établir en Louisiane pour cultiver la terre et élever leurs enfants. Comme les Espagnols ont vu que c'étaient de bons travailleurs, ils leur ont donné de bonnes terres. La terre et la famille sont deux choses très importantes pour les Cajuns. Quand on a trouvé du pétrole en Louisiane, beaucoup sont partis vivre au Texas parce que c'était là que se trouvaient toutes les raffineries. Pourtant ils finissent toujours par retrouner en Louisiane».

Selon Hadley, les Cajuns sont réputés pour leur joie de vivre. Faire la fête, danser, avoir du bon temps, voilà résumé en quelques mots le mode de vie des Louisiannais. Un mode de vie qu'on cherche aujourd'hui à préserver. Un centre culturel cajun est actuellement en cours de construction en Louisiane. On y trouvera un musée, une discothèque et même une vidéothèque. Chaque samedi soir, un groupe cajun différent y donne déjà des représentations.

La culture cajun n'est donc pas encore morte et Hadley Castille croit fermement qu'elle a encore de beaux jours devant elle. «Il faut encourager les gens à conserver leur culture, déclare-t-il, car quand une culture s'en va, tout est fini».

• «Recueil de poèmes»

Une auteure francophone



Fernande Labonté

par LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Mme Fernande Labonté, de Morinville, vient de lancer à titre de distribution personnelle un bouquin intitulé: «Recueil de poèmes» (en français). Composé de 106 pages, ce livre contient 131 proses et poésies dont les titres sont parfois amusants ou simplement intriguants. Que dire par exemple d'un titre comme «Les verbes 4 saisons», où au beau milieu on peut y lire «La droiture guidera la prospérité spirituelle par un jour qui devra finir». Est-ce assez significatif?

Avec un enthousiasme peu ordinaire et une finesse d'esprit remarquable, elle nous parle entre autres d'une enfance très heureuse, de sa ville natale aux nombreuses qualités. Cependant, il est facile de discerner une certaine mélancolie. Le patelin de notre enfance, restera toujours le patelin chéri entre tous, mais on ne passe pas à travers une méchante guerre sans qu'il y reste quelque chose.

Après avoir passé plusieurs mois à rédiger ce bijou, ce chef-d'oeuvre de pensées profondes, Fernande travaille présentement à un autre bouquin à caractère plus léger cependant. Dans ce dernier, il sera question de différents sujets de conversation entre un chien et un perroquet. Quel contraste ce sera!

Mme Labonté, née Fernande Colon, a vu le jour dans la ville de Huy, province de Liège, en Belgique. Elle a gradué de l'école moyenne de Huy, où des leçons spéciales en religion étaient enseignées. Elle est également diplômée en musique (piano) classique, de l'Université de Belgique. Elle fait également de la peinture à l'huile.

Elle est arrivée à Morinville en septembre 1971. En 1972, elle a épousé, à Edmonton, M. Paul Labonté de Morinville.

Au cours de l'entrevue, Fernande a déclaré: «L'inspiration,... ça vient tout seul, à toute heure du jour ou de la nuit. Pour moi, c'est une seconde nature». Et ça se voit!

Bref, suite à des lectures comme celles-ci, il nous faut reconnaître que dans la région de Saint-Albert, Legal, Morinville, etc. il existe de vrais talents, et ce, dans tous les domaines. Talents qui devraient être développés.

La Réserve: l'aventure à temps partiel

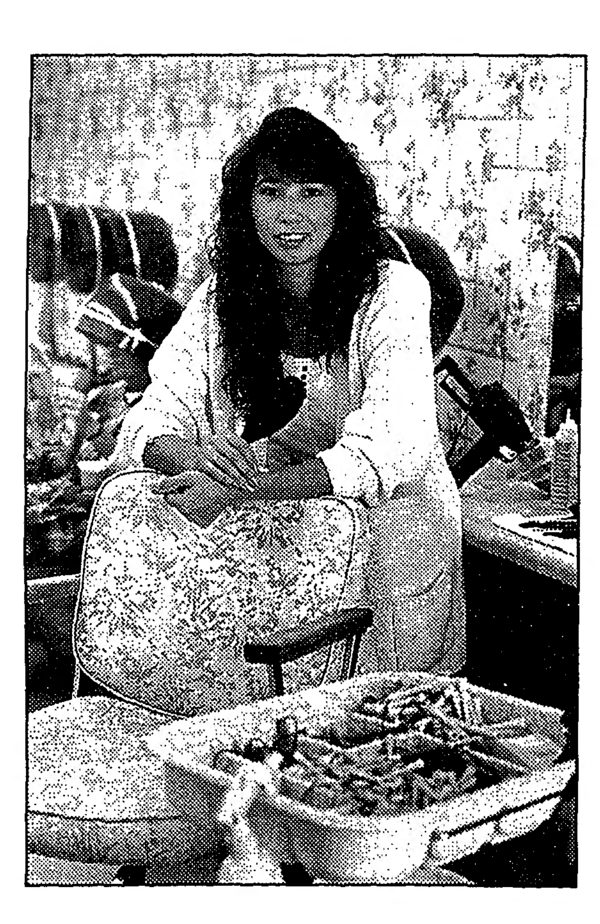
Donnez à votre carrière civile à plein temps une autre dimension tout en augmentant votre revenu en travaillant à temps partiel dans la Réserve aérienne.

Vivez une expérience unique et passionnante avec des gens intéressants. Travaillez durant quelques week-ends et certaines soirées. Profitez de diverses possibilités d'emploi d'été et de voyage. Joignez-vous à la Réserve dès maintenant!

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:
Escadrille de renfort de la
Réserve aérienne
Base des Forces canadiennes Edmonton
C.P. 10500
Edmonton (Alberta)
T5J 4J5 457-8830

FORCES
ARMÉES
CANADIENNES
Canada
RÉGULIÈRE ET DE RÉSERVE

Je me suis préparée pour la TPS.



Et vous?

Le temps est venu de vous inscrire.

Vous êtes-vous préparés pour la TPS proposée? Si ce n'est déjà fait, le temps est venu de vous inscrire et de vous préparer. Ceci touche toute personne offrant des services professionnels, faisant partie d'un organisme à but non lucratif ou d'une entreprise commerciale, dont la pêche, l'agriculture et l'élevage. Revenu Canada peut vous aider en vous fournissant les renseignements suivants sur la TPS:

- L'inscription et les avantages qu'on en retire
- Comment elle touche votre entreprise
- Choix de méthodes comptables simplifiées et procédures administrative
- Remboursement de la taxe de vente fédérale
- Recouvrement de la TPS sur les achats commerciaux
- Choix quant à la production de déclarations de la TPS

Communiquez avec nous dès aujourd'hui.
Téléphonez au
1 800 267-6620
Dispositif de télécommunication pour malentendants:
1 800 465-5770
Ou encore, rendez-vous à un bureau de l'Accise de Revenu Canada, du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures.

Faites une bonne affaire. Préparez-vous maintenant pour la TPS.

Revenu Canada Douanes et Accise | Revenue Canada Customs and Excise
Canada

Le Rond-Point '90 en photos

photos: Pierre Brault

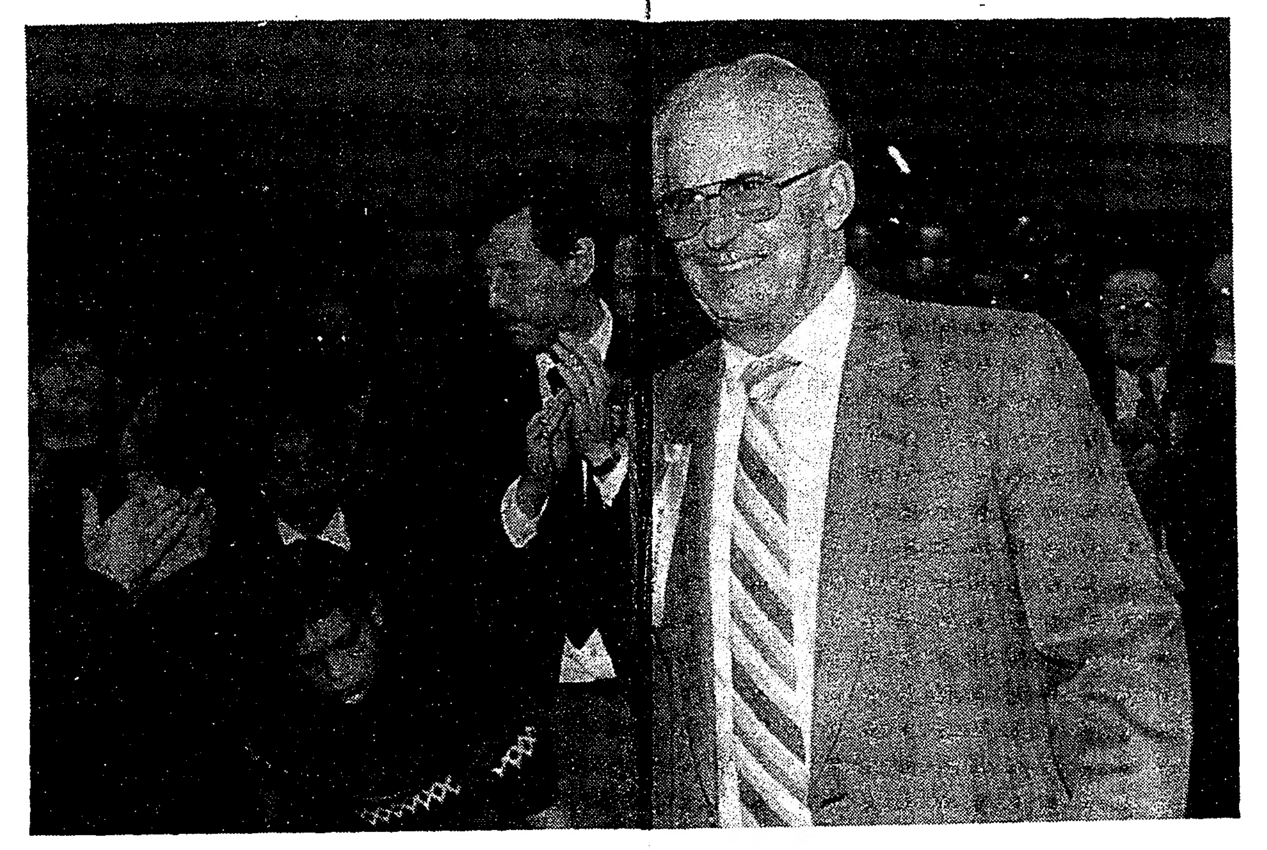
Crystal Plamondon et le groupe Ca'dien ont permis aux participants de se dégourdir les jambes durant la soirée.



France Savard était l'animatrice d'un des nombreux ateliers au cours de l'avant-midi de samedi. On y a discuté de l'ébauche finale de l'entente Canada-communauté.



Claudette Roy, présidente intérimaire de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), France Levasseur-Ouimet, présidente de l'ACFA provinciale et Anik Giguère, présidente de Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) ont reçu le mandat de négocier l'entente Canada-communauté avec le Secrétariat d'État.



M. Germain Désaulniers de Saint-Paul a été proclamé le «Communicateur de l'année» par le Conseil d'administration et la direction du journal Le Franco pour son initiative et son dévouement au projet d'alphabétisation «ALPHA» francophone de l'Alberta.



De g. à d.: M. Robert Robert de Vegreville reçoit le Prix Eugène C. Trottier des mains de M. Trottier en compagnie de M. Denis Vincent, membre de l'exécutif provincial de l'ACFA et de madame France Levasseur-Ouimet, présidente de l'ACFA.



C'est avec son dynamisme, sa conviction et sa verve habituels, que M. Guy Matte, président de la FFHQ, a présenté son message lors du banquet de samedi soir.



M. Ronald Bis
après-midi su

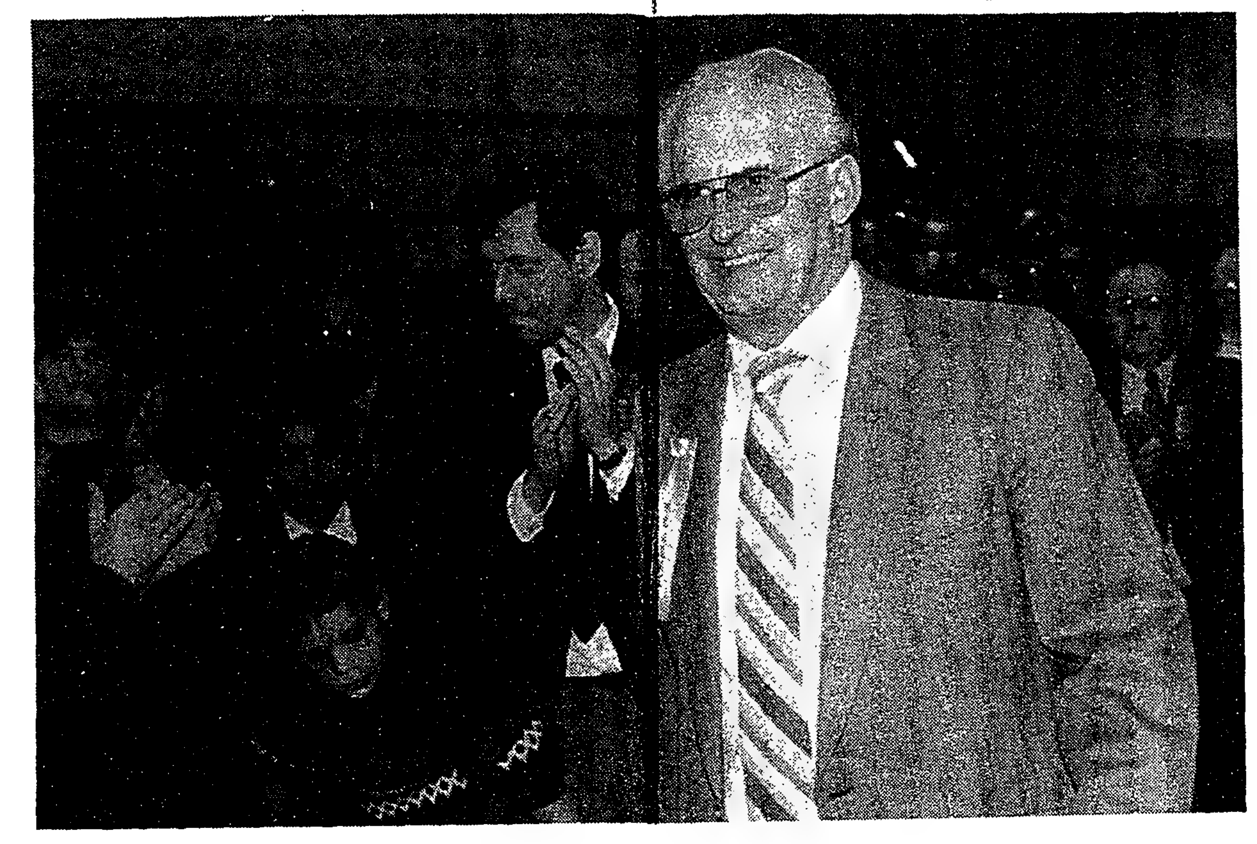


Yvon Loiselle
phonie, le ve

Le Rond-Point '90 en photos

photos: Pierre Brault





M. Germain Désaulniers de Saint-Paul a été proclamé le «Communicateur de l'année» par le Conseil d'administration et la direction du journal Le Franco pour son initiative et son dévouement au projet d'alphabétisation «ALPHA» francophone de l'Alberta.



Josée Lajoie a donné tout un spectacle après le banquet. De la tendresse à la passion, elle a su atteindre le coeur de chacun.



avant-midi de samedi.



De g. à d.: M. Robert Robert de Vegreville reçoit le Prix Eugène C. Trottier des mains de M. Trottier en compagnie de M. Denis Vincent, membre de l'exécutif provincial de l'ACFA et de madame France Levasseur-Ouimet, présidente de l'ACFA.



M. Ronald Bisson (au centre) a mené rondement le déroulement de l'assemblée délibérante du samedi après-midi sur les propositions de l'entente Canada-communauté.



nes de l'Alberta (FPFA), , présidente de Franco- e Canada-communauté



C'est avec son dynamisme, sa conviction et sa verve habituels, que M. Guy Matte, président de la FFHQ, a présenté son message lors du banquet de samedi soir.



Yvon Loiselle, Danyèle Lacombe et Mario Bergeron ont diverti les visiteurs du Salon de la francophonie, le vendredi soir.

Agriculture

• Nouvelle méthode de compostage

Les déchets de bois serviront d'engrais

par KANINA HOLMES

OTTAWA - Les papetières pourraient bientôt être en mesure de transformer leurs déchets de bois en engrais, grâce à une nouvelle méthode de compostage découverte par les chercheurs d'Agriculture Canada.

Les scientifiques du Centre de recherches sur les terres, à Ottawa, avaient déjà mis au point une méthode de compostage en andains à aération passive, pour faciliter l'élimination sécuritaire des 200 000 tonnes de déchets de poisson produits annuellement dans les provinces de l'Atlantique.

Depuis, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et trois papetières québécoises ont demandé à Agriculture Canada de se pencher sur le problème de l'élimination des déchets de bois. Un projet conjoint d'une durée de trois ans est maintenant en cours et a pour but de tester la rentabilité du compostage des déchets de bois.

Dans une installation d'essai située à Gatineau, au Québec, les déchets de bois, c'est-à-dire les boues excédentaires, les copeaux, la sciure et l'écorce, sont intercalés dans des couches de tourbe, en longues rangées qu'on nomme andains. La tourbe est excellente pour reconstituer l'humus des sols, pour absorber les odeurs d'ammoniac et comme calorifuge.

Des tuyaux de plastique à bouts ouverts sont enfoncés dans les côtés. Des trous pratiqués dans la partie supérieure des tuyaux permettent à la chaleur de s'échapper et de monter, ce qui crée un appel d'air pur et frais aux extrémités. L'oxygène active le compostage et élimine le besoin de retourner les tas, réduisant d'autant les coûts d'entretien et d'exploitation.

Les agriculteurs s'intéressent surtout au processus parce que celui-ci produit un engrais propre et riche en éléments nutritifs; en outre, le compostage en andains nécessite peu d'énergie et un faible investissement en capital. Il suffit d'un camion à chargement frontal et d'un approvisionnement de tuyaux de drainage perforés courants. Une fois l'installation effectuée, le producteur peut plus ou moins laisser aller les choses.

En comparaison, le compostage industriel, par exemple, coûte de 40 à 70 $ la tonne et n'est pas toujours riche en éléments nutritifs. Le compost produit selon la technique d'Agriculture Canada coûte de 10 à 30 $ la tonne et est trois fois plus riche que la plupart des composts commerciaux.

Il prend aussi moins de temps. Le compostage classique prend habituellement deux étés, mais cette méthode produit des engrais en douze à seize semaines.

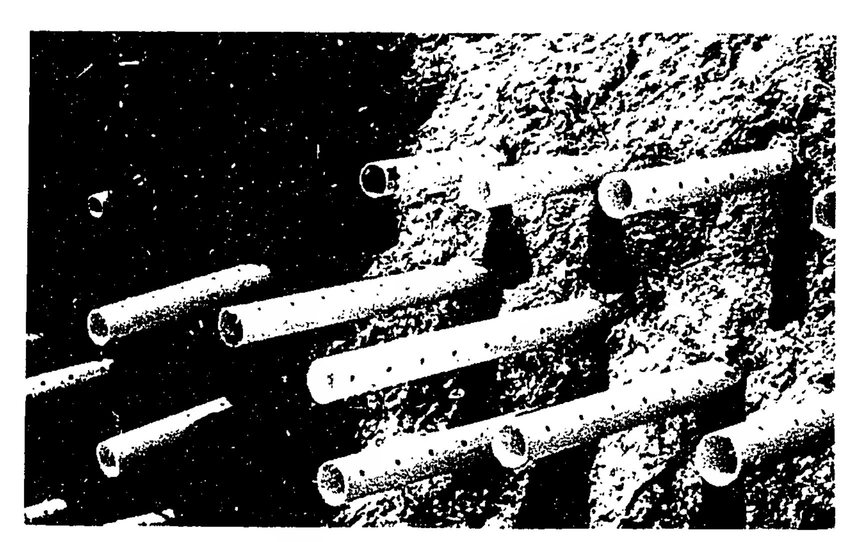
«Les résultats obtenus avec certaines matières indiquent que le procédé fonctionne très bien,» dit le Dr Sukhu Mathur, chercheur à Agriculture Canada. «Même si les déchets de bois ne sont pas aussi riches en éléments nutritifs que les sous-produits du poisson, par exemple, ils sont néanmoins très efficaces pour reconstituer l'humus des sols».

L'an prochain, le compost fera l'objet d'un essai sur le terrain dans les sols sableux de l'ouest du Québec où l'on cultive la pomme de terre.

«Cette technique arrive à point nommé,» dit le Dr Mathur. «Alors que des pertes de matières organiques augmentent le besoin des sols en engrais, ceux-ci perdent en même temps de la capacité de rétension des engrais et leur résistance à l'érosion.

«Par ailleurs, la façon dont l'industrie se débarrasse de ses déchets risque de contaminer l'environnement, contribuant ainsi aux pluies acides, à l'effet de serre et à la pollution de l'eau».

Il reste toutefois encore beaucoup de travail à faire. Le compost produit selon la nouvelle méthode est commercialisé dans les provinces de l'Atlantique, mais les chercheurs essaient toujours de maîtriser parfaitement la technique et de trouver d'autres applications en vue de rentabiliser cette méthode d'élimination des déchets par compostage. Les déchets de bois pourraient bien représenter un de ces débouchés.



La simplicité joue en faveur du système de compostage d'Agriculture Canada. Tout le matériel requis consiste en un chargeur frontal et un ensemble de tuyaux de drainage ordinaires perforés pour transformer les déchets en engrais fort utile pour la ferme. Comme le montre la photo, des tuyaux de plastique sont disposés entre les couches de tourbe et de sciure de bois pour permettre à la chaleur de s'échapper et de monter, et l'air frais d'entrer par les extrémités.

(Photo Agriculture Canada)

APPUYONS LEUR PROJET



DÉVELOPPEMENT ET PAIX

Carrières et professions



Directeur(trice)

Industrie, Sciences et Technologie Canada
Edmonton (Alberta)
66 000 $ - 78 000 $

Ce poste stimulant s'adresse à un(e) gestionnaire très motivé(e). En effet, cette personne aura à diriger une équipe de professionnel(le)s assurant la promotion et le soutien de sociétés albertaines engagées, notamment, dans les secteurs agro-alimentaire, forestier, bio-technologique, des matériaux industriels de pointe, des soins de la santé et du développement médical, de même que du développement de la technologie d'informatique.

Votre défi

En qualité de gestionnaire chevronné(e), vous utiliserez votre grand savoir-faire pour augmenter la compétitivité des entreprises de l'Alberta dans les secteurs susmentionnés, améliorer leurs résultats et administrer les ententes fédérales-provinciales.

Vos compétences

Votre talent de visionnaire et la capacité de reconnaître l'apport crucial de vos effectifs se manifestent dans votre mode de gestion. Vous pourrez mettre à profit votre expertise en gestion de l'analyse, de l'élaboration et de la mise en oeuvre de politiques et programmes de développment économique, de même qu'en planification stratégique et opérationnelle et en administration d'un organisme axé sur les clients. Un diplôme décerné par une université reconnue dans une discipline pertinente à ces fonctions est indispensable.

Si vous croyez répondre au profil de ce poste, acheminez votre curriculum vitae d'ici le **16 novembre 1990**, en prenant soin d'indiquer le numéro de référence ***90-MC-EX-697(W8F)***, à **Barbara Wilson, Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada   Public Service Commission of Canada



La régionale de Calgary

est à la recherche

d'un(e) secrétaire et de quatre téléphonistes

pour son PROJET ANNUAIRE

EXIGENCES:
- Être bénéficaire des prestations d'assurance-chômage, ou y être éligible;
- Bon rapport avec le public;
- Bilingue (anglais et français) de préférence;
- Connaissance en traitement de texte serait un atout.

TÂCHES:

Téléphonistes: Faire des appels téléphoniques auprès des organismes, commerçants, professionnels et individus; Vendre de la publicité; Entrer les données à l'ordinateur.

Secrétaire: Répondre au téléphone, acheminer les appels et dactylographier textes et correspondance.

Entrée en fonction: le 19 novembre

Durée du projet: 5 mois

Salaire: Selon les normes établies par Emploi et Immigration (384 $/semaine)

Téléphoner au 250-5001 ou faire parvenir votre curriculum vitae à:

L'A.C.F.A. RÉGIONALE DE CALGARY
PROJET ANNUAIRE
1916B - 30e Avenue N.E.
CALGARY, ALBERTA T2E 7B2

LE COMITÉ DE PLANIFICATION DU CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE DE CALGARY

est à la recherche d'un(e)

COORDINATEUR(TRICE)

PRINCIPALES FONCTIONS:

Responsable de la coordination des activités générales du comité; de la liaison entre le comité et la communauté; de la préparation des mémoires pour le lobbying.

EXIGENCES:
- Dilpôme d'études collégiales ou universitaires ou équivalent
- Expérience de travail avec les bénévoles
- Connaissance du milieu francophone hors Québec, spécialement en éducation.
- Maîtrise du français et de l'anglais oral et écrit.

DURÉE:

1er décembre 1990 au 31 avril 1991, possiblement renouvelable. Cette offre d'emploi est sujette à l'obtention d'une subvention du Secrétariat d'État.

Si vous êtes intéressé par cette offre d'emploi, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le **20 novembre 1990 à:**

Le Comité de planification du
Centre scolaire communautaire de Calgary
1916B, 30e Avenue N.E., Bay 10
Calgary, Alberta, T2E 7B2

• Projet de 30 millions $

Le Cross Cancer Institute s'agrandit

par PIERRE BRAULT

L'Alberta Cancer Board a reçu la permission de lancer des appels d'offres pour la construction éventuelle d'un édifice de quatre étapes qui s'ajoutera au complexe du Cross Cancer Institute à Edmonton.

L'annonce a été faite, le 1er novembre dernier, par le ministre des Travaux publics, Approvisionnement et Services de l'Alberta, Ken Kowalski et par la ministre de la Santé de l'Alberta, Nancy Betkowski qui est aussi la présidente du caucus d'Edmonton.

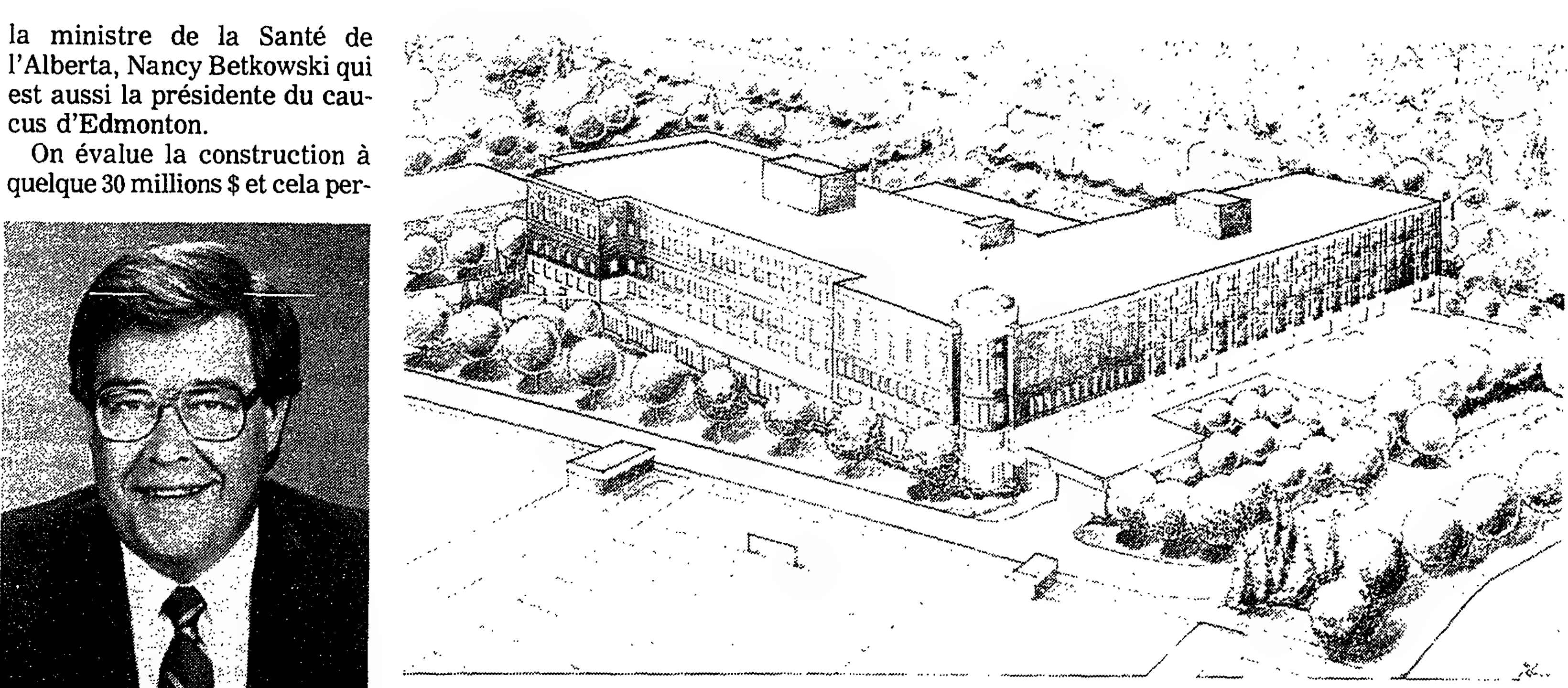
On évalue la construction à quelque 30 millions $ et cela permettra l'usage de 18 500 mètres carrés de plancher répartis sur quatre étapes.

Cet agrandissement des facilités verra les départements de diagnostics, de traitements et d'aide doubler.



Nancy Betkowski

Ken Kowalski



Nouveau complexe hospitalier du Cross Cancer Institute d'Edmonton.

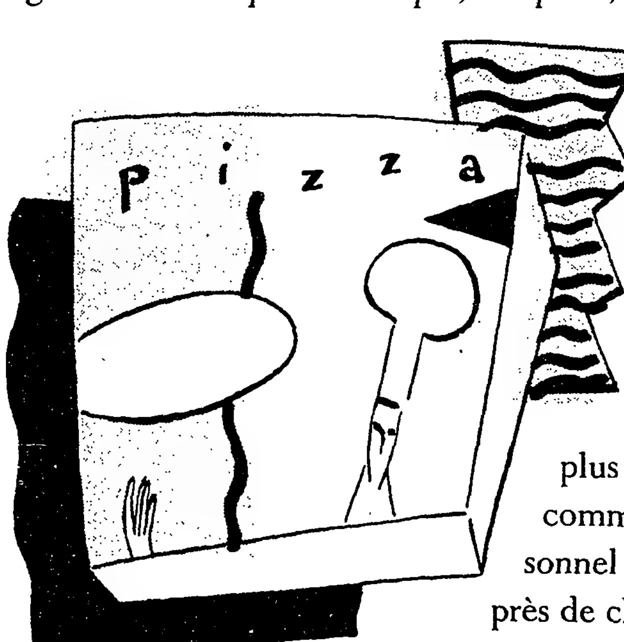
«Les fondations sont pratiquement complétées et je suis heureux d'annoncer que le gouvernement a donné le feu vert à l'Alberta Cancer Board de lancer des appels d'offres pour procéder à la prochaine phase de ce projet fort important», déclarait M. Kowalski.

Pour sa part, madame Betkowski déclarait: «L'amélioration des activités au Cross Cancer Institute assurera un meilleur service aux patients externes répondant ainsi aux besoins de diagnostics et de traitements du cancer des Albertains du nord de la province».

Quand on se décide à mettre la main à la pâte. Shannon Dunne avait décidé de prendre les choses en main. C'est pourquoi elle s'est inscrite au séminaire "Comment lancer votre entreprise" de la Banque fédérale de développement.

Aujourd'hui, une dizaine de franchises Pizzanne's principalement dans la région de Winnipeg vendent ses pizzas à cuire à la maison, moins de trois ans après que Shannon et son beau-frère eurent refermé la boîte sur leur première pizza. Et Shannon estime que le séminaire de la BFD lui a permis de partir du bon pied...

En plus d'assurer des services de formation, la BFD aide les PME à obtenir du financement d'autres institutions. Elle offre également du capital de risque, des prêts, des cautionnements de prêts ainsi que des services de consultation et de planification. Ces services offerts aux PME dans votre localité viennent s'ajouter à ceux du secteur privé. Pour plus de renseignements, communiquez avec le personnel de la succursale la plus près de chez vous ou téléphonez sans frais au 1 800 361-2126.





Banque fédérale de développement
Federal Business Development Bank

Canadä

Carrières et professions



La Société éducative de l'Alberta
8711 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta T6C 0Y9 tél.: (403) 468-6983 fax: 468-1599

OFFRE D'EMPLOI ET DE FORMATION

P.I.P.

PROGRAMME D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

Tu as quitté l'école et tu cherches un emploi, P.I.P. t'offre une formation comme commis de bureau bilingue avec un stage pratique pour la région de Calgary.

Appelle Suzanne au 293-9117.

COMITÉ DE COMMUNICATION FRANCOPHONE DE CALGARY

OFFRE D'EMPLOI

Le comité de communication francophone de Calgary a été établi pour répondre à l'intérêt manifesté par les organismes et la communauté de renseigner les francophones et les francophiles de la région de Calgary sur les activités sociales, culturelles, commerciales, communautaires et politiques.

Le comité de communication francophone de Calgary
est à la recherche

d'un COORDONNATEUR(TRICE)

TÂCHES:
- est responsable de la cueillètte, de la rédaction et de la sélection des articles selon les priorités établies;
- voit à l'élaboration d'un calendrier mensuel d'activités;
- vend des espaces publicitaires;
- développe un réseau de distribution;
- et effectue toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES:
- Diplôme collégial ou équivalent;
- très bon français parlé et écrit;
- expérience dans les domaines de la rédaction française et de la vente;
- connaissance de l'anglais parlé et écrit;
- capacité de travailler sous un minimum de surveillance;
- entregent et belle personnalité;

Salaire: Salaire de base et commission sur les ventes

Entrée en fonction: le 3 décembre 1990

Fin du concours: le 21 novembre 1990

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Concours coordonnateur
Comité de communication francophone de Calgary
Micheline Paré, présidente
Bay 10, 1916B - 30e Avenue N.E.
Calgary, Alberta
T2E 7B2

Commentaire sportif

Deux nouvelles vedettes chez les Flames

CALGARY - Malgré le bon début de saison des Flames, Cliff Fletcher et cie ne restent pas assis sur leur lauriers. Un nouveau joueur s'est pointé le bout du nez au Saddledome: Frantisek Musil.

Acquis des North Stars du Minnesota en échange de Brian Glynn, ce Tchécoslovaque de naissance vient renforcir la défensive des Flames. Selon Guy Charron, son style se compare à celui de Rick Green des Red Wings de Détroit. Avec un gabarit de six pieds trois pouces, deux cent quinze livres, et âgé seulement de vingt quatre ans, ses bonnes années restent encore à venir. Muril se dit très chanceux de joindre l'équipe des Flames.

Entre vous et moi, Cliff Fletcher vient de réaliser un vrai vol. Musil est ce type de défenseur que tous les gardiens de but chérissent. Pour les curieux la future femme de Frank Musil se nomme Andrée Holikova, professionnelle de tennis et soeur de Bobby Holik, recrue chez les Whalers de Hartford.

• La saison de hockey terminée, Doug Gilmour deviendra une vedette de cinéma. Il vient d'accepter l'offre d'un producteur de Beverly Hills en Californie, du nom de Gene Corman. Le film est basé sur l'histoire de Peter Revson, un coureur automobile professionnel et playboy à ses heures (rôle qui va comme un gant à Doug). Selon le producteur du film, Gilmour ressemblerait beaucoup à Peter Revson, décédé lors du Grand prix d'Afrique du Sud en 1974. Après Wayne Gretzky, se pourrait-il que Doug Gilmour demande à la direction des Flames de l'échanger à Los Angeles? L'avenir nous le dira.

• La prochaine fois que vous écouterez une description d'un match de hockey, modifiez l'expression: «un beau tir dans le haut du filet» par «il a logé la cocotte dans le coin de la lucarne». Je suis certain que le hockey vous semblera beaucoup plus drôle et plus intéressant.

• En terminant, je voulais vous faire part d'une rumeur qui circule à Calgary. Les Maple Leafs de Toronto ont offert Wendel Clark aux Flames. En échange, Toronto réclamerait les services de Doug Gilmour et Theoren Fleury. Naturellement ce n'est qu'une rumeur. La direction des Flames n'a pas voulu confirmer cette nouvelle, mais Cliff Fletcher lors d'un entretien en sourdine avec un collègue anglophone, aurait mentionné que c'est plutôt Harvie The Hound, la mascotte des Flames, qui était au centre des pourparlers entre les deux clubs. Selon la direction des Maple Leafs de Toronto, Harvie serait supérieur à certains joueurs qui évoluent pour Toronto.

Je vous le redis ce n'est qu'une rumeur.

Benoît St-Amour

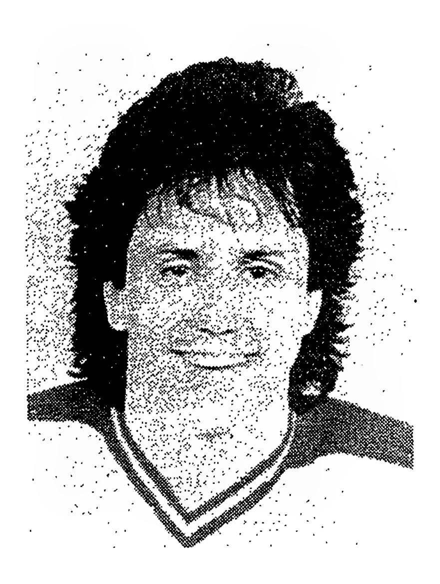


Guy Charron





Theoren Fleury



Doug Gilmour

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés de la région du Pacifique, Travaux publics Canada, pièce 601, 1166 rue Alberni, Vancouver, (Colombie-Britannique) V6E 3W5 seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminées. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus.

PROJET

APPEL D'OFFRES N° 70C-90-0056: Concassage et stokage, du km 1202 au km 1209,5 Autoroute de l'Alaska, C.-B.

DATE DE FERMETURE: le 30 novembre 1990 à 11h00 (H.N.P.)

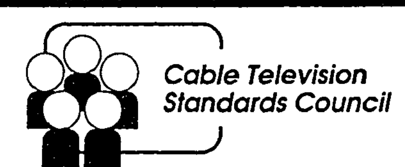
On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada à Whitehorse (à la suite 1000, 9700 Avenue Jasper, Edmonton), on peut aussi les consulter aux bureaux de l'Association conjointe de la construction de la C.-B., à Vancouver, C.-B., à l'Association de la construction à Dawson Creek, Fort St.John, Prince George; à l'Association des constructeurs de routes du Yukon, Whitehorse; à l'Association des constructeurs de routes de la C.-B., Richmond; à l'Association des constructeurs de routes de l'Alberta, Edmonton, et au bureau de Travaux publics Canada à Fort Nelson, C.-B.

INFORMATIONS TECHNIQUES: J.B. Coxford, ingénieur de projet (403) 668-2181

INFORMATION CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES : (604) 666-0185

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.





Cable Television Standards Council | Le Conseil des Normes de Télévision par Câble

Normes de Service aux Abonnés de la Télédistribution

Avis de Consultation Publique

Le Conseil des normes de télédistribution souhaite recevoir vos observations sur les normes de service aux abonnés de la télédistribution proposées par l'Association canadienne de télévision par câble (ACTC). Le Conseil publiera un rapport fondé sur les observations reçues afin d'aider l'ACTC à rédiger la version finale des normes.

Les normes à l'étude visent à faire en sorte que les abonnés à la télédistribution de toutes les régions du Canada reçoivent des services de qualité supérieure. Ces normes portent sur un grand nombre d'éléments du service, notamment la réponse aux appels téléphoniques et aux appels de service, la fiabilité des signaux, l'installation et le débranchement du service de télédistribution et les méthodes de facturation, y compris les cautionnements exigés des abonnés.

Pour obtenir une copie des normes proposées, il suffit d'en faire la demande par téléphone, par courrier ou en personne à votre entreprise locale de télédistribution. Si celle-ci ne peut vous en remettre copie, veuillez téléphoner au Secrétaire du Conseil, au (613) 782-2418.

Veuillez envoyer vos observations écrites, au plus tard le 22 décembre 1990, à l'adresse suivante :

Conseil des normes de télédistribution
Place Minto
C.P. 56028
Ottawa (Ontario)
K1R 7Z1

Le Conseil est un organisme indépendant constitué par l'ACTC afin d'appliquer les normes établies, d'évaluer le respect de ces normes par les membres de l'Association et de régler les plaintes du public. Le Conseil est formé d'un représentant des consommateurs, d'un représentant de l'industrie de la télédistribution et d'un président qui n'est pas lié à cette industrie.

LE FRANCO, télécopieur: 465-3647

CRTC Avis public Canada

Le CRTC lance un appel d'observations au sujet du Rapport sur la mesure de la rentabilité de la télédistribution. Le CRTC a publié, pour fins d'observations publiques, un rapport intitulé «Mesures du taux de rendement et points de référence de rentabilité pour l'industrie de la télédistribution», rédigé pour le Conseil par M. Cleveland S. Patterson (Avis public 1990-97). Le rapport de M. Patterson fait suite à l'avis que le Conseil a publié le 15 mai 1990 au sujet des projets de modification à ses dispositions relatives aux tarifs de télédistribution (avis public CRTC 1990-53). M. Patterson a été chargé de: a) proposer et évaluer diverses méthodes permettant de mesurer la rentabilité de l'industrie de la télédistribution; b) de proposer des points de référence appropriés qui conviennent aux méthodes proposées d'établissement des niveaux de rentabilité; et, c) étudier la possibilité d'établir un point de référence qui serait une fourchette raisonnable de valeurs plutôt qu'un chiffre absolu. Les observations par écrit sur le rapport de M. Patterson doivent être déposées auprès du CRTC le 21 décembre 1990 au plus tard. D'ici à ce que le Conseil rende une décision définitive sur cette question, il continuera de mesurer la rentabilité de la télévision par câble principalement en fonction du taux de rendement des immobilisations nettes moyennes, avec un point de référence de 24%. On peut obtenir des exemplaires du rapport de M. Patterson en s'adressant aux Services d'information du CRTC à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous. Renseignements: Bill Allen, Directeur intérimaire des Communications, Services d'information du CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2, (819) 997-0313, ATS (819) 994-0423, Fax (819) 994-0218. Des copies de l'avis sont disponibles à nos bureaux régionaux et au bureau régional du Ministère des communications: 1809 rue Barrington, Pièce 1007, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3K8, (902) 426-7997, ATS (902) 426-6997; 275 avenue Portage, Suite 1810, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3, (204) 983-6306, ATS (204) 983-8274; Complexe Guy Favreau, Tour Est, 200 ouest, boul. René-Lévesque, Pièce 602, Montréal (Qué.) H2Z 1X4, (514) 283-6607, ATS (514) 283-8316; 800 rue Burrard, Suite 1380, Boîte 1300, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7, (604) 666-2111, ATS (604) 666-0778; Ministère des communications, 55 est, avenue St. Clair, 9ième étage, Toronto (Ontario) M4T 1M2, (416) 973-8215.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



La Réserve: l'aventure à temps partiel

Donnez à votre carrière civile à plein temps une autre dimension. Augmentez votre revenu en travaillant à temps partiel dans la Milice, la Réserve de terre des Forces canadiennes.

Vivez une expérience unique et enrichissante. Travaillez avec des gens intéressants durant quelques week-ends et certaines soirées. Profitez de diverses possibilités d'emploi d'été et de voyage. Joignez-vous à la Réserve dès maintenant!

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

Alberta nord
(403) 457-8486 (à frais virés)
Alberta sud
(403) 240-7547 (à frais virés)

FORCES ARMÉES CANADIENNES

RÉGULIÈRE ET DE RÉSERVE

Canada



• À l'Anneau olympique de Calgary

Du patinage de vitesse en français

par SUZANNE SAWYER

CALGARY - Mercredi le 17 octobre, Le Franco rencontrait Jacques Thibault, gagnant de la médaille d'argent en patinage de vitesse au championnat mondial de 1984. Depuis l'année dernière, monsieur Thibault est le coordonnateur du programme de patinage de vitesse géré par l'Université de Calgary et offert aux commissions scolaires de la ville. Ce programme a connu un énorme succès l'année dernière et comptait 4 500 étudiants y participant. Suite à la demande, le cours est maintenant offert aux écoles francophones et d'immersion, EN FRANÇAIS!

«Le but du programme est de donner accès aux jeunes à un sport tout nouveau pour eux, mais qui leur est en même temps familier» explique monsieur Thibault. «Je crois qu'il est juste de dire que la grande majorité des jeunes de nos jours ont tous patiné à un moment dans leur vie. Donc, ils connaissent «un côté de la médaille». Le patinage de vitesse leur offre un nouveau visage à un ancien sport, un nouveau défi». Il ajoutait: «La technique imite un peu celle du ski de fond: on doit glisser et pousser de droite à gauche et gagner de l'élan et puis, une fois cette technique de base maîtrisée, il ne reste plus qu'à augmenter sa vitesse».

Cela semble simple, mais attention! Si vous considérez un avenir en compétition, vous pouvez vous attendre à un programme d'entraînement très intensif et contrôlé. Si vous êtes suffisamment motivés et que vous demeurez fidèles à votre programme d'entraînement, vous pourrez après 8 ou 10 ans, embrasser le succès ultime et remporter une médaille d'or, d'argent ou de bronze. «Tous les programmes sont compilés très précisément à l'aide d'ordinateurs. C'est un sport exigeant qui demande beaucoup de concentration. Quand tu considères qu'un patineur peut se propulser à une vitesse de 60 km/h, il n'y a pas de place pour les erreurs» affirme monsieur Thibault.

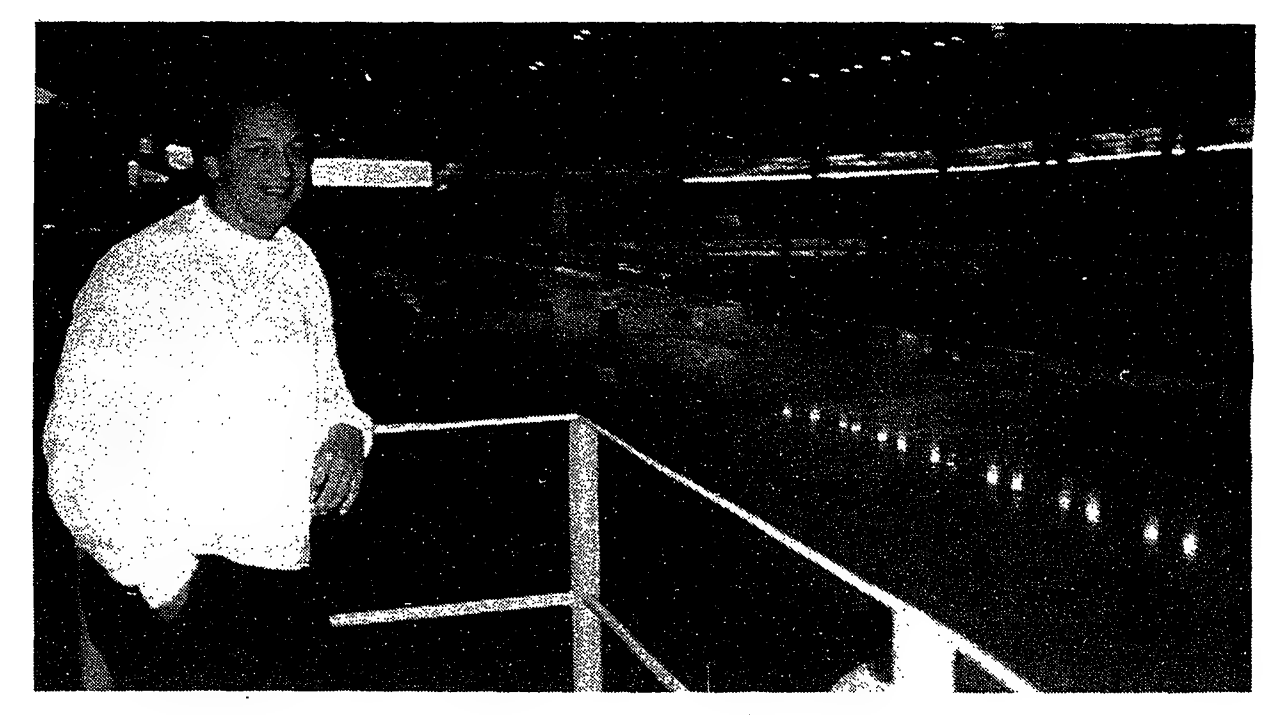
Mais on parle ici d'athlètes qui sont de niveaux national ou international. Le cours offert aux écoles est modifié aux besoins et aux niveaux des élèves. Ils peuvent s'inscrire à une seule session d'une durée d'une heure ou à un cours de six sessions. L'élément de compétition entre en jeu, mais pour chaque enfant envers lui-même. Chaque élève développe ses talents à sa propre vitesse et c'est une excellente façon de perfectionner leur coordination et leur agilité sur la glace. Ils peuvent ressentir une satisfaction personnelle du fait qu'ils répondent à un défi personnel... et tout cela EN FRANÇAIS!

Natif de la ville de Québec, Jacques a complété ses études en éducation physique à l'Université Laval, où il était entraîneur de l'équipe nationale de patinage et chargé du club élite universitaire. En 1974-75, membre des Citadelles de Québec, le club de patinage de la ville, il entend parler de l'existence d'un nouveau sport: le patinage de vitesse. Ne sachant pas que la gloire l'attendait, il s'inscrivit au programme par curiosité, puis par vif intérêt. En 1988, le succès et le destin l'amenaient à Calgary.

La bonne humeur règne dans les bureaux de l'Anneau olympique. Jacques a su impressionner ses collègues à un tel point qu'ils veulent apprendre le français et partager sa culture avec lui. Répondant à leur appel, dans un cadre flexible et amical, il leur donne des cours de français, chaque semaine, à l'aide du directeur de la promotion, monsieur Jean Pichette. «Je reçois mes messages régulièrement en français maintenant. Ça fait sourire. C'est encourageant»! affirme-t-il.

«Nous avons trois professeurs de patinage de vitesse disponibles pour enseigner le cours en français. Ce cours est pour les élèves de Calgary, mais c'est certain que des arrangements pourraient être faits si des professeurs voulaient amener leurs élèves des régions du nord ou d'Edmonton pour participer à un cours spécial pour eux». Vous pouvez rejoindre Jacques au 220-7954.

Et tout cela dans un environnement idéal. L'Anneau olympique, riche en histoire et reconnu au niveau mondial. L'Anneau olympique qui reçoit des athlètes de calibres national et international pour compléter leur entraînement!



Jacques Thibault est le coordonnateur du programme de patinage de vitesse géré par l'Université de Calgary.

(Photo Suzanne Sawyer)

Travaux publics Canada Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h 00 le jour de la date limite. Elles doivent être adressées au Gestionnaire régional, administration et politique des contrats, Travaux publics Canada, 9700 avenue Jasper, pièce 1000, Edmonton (Alberta) T5J 4E2. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone: (403) 495-3213.

PROJET

N° 623201 - Gendarmerie royale du Canada, Provost (Alberta), construction de l'immeuble des unités résidentielles.

DATE LIMITE: le jeudi 22 novembre 1990

On peut également se procurer les documents de soumission à Travaux publics Canada, édifice Harry Hays, 220 - 4e Avenue, pièce 632, Calgary (Alberta), et les consulter aux bureaux de l'Association des constructeurs d'Edmonton, Calgary et Red Deer (Alberta).

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada

AVIS D'INTENTION

Conformément à la Loi nationale sur le transport de 1987 et les règlements relatifs à l'abandon des lignes ferroviaires, avis est par la présente donné que la compagnie de chemins de fer Canadien National a l'intention de demander la permission d'abondonner l'opération des lignes décrites ci-après. Suite à cette requête, toute personne désirant s'opposer à la demande peut le faire par écrit auprès de l'Agence nationale de transport conformément à la section 161 de la Loi, au plus tard dans les 60 jours suivant le dépôt de l'avis de requête.

**SUBDIVISION LAC LA BICHE, PROVINCE DE L'ALBERTA
DU MILLE 0.0 AU MILLE 9.50**

STATION	AU MILLE	POPULATION
Bon Accord	8.4	1 355

Les élévateur à grain qui desservaient Bon Accord sont fermés depuis le 31 juillet 1989 et ont été déplacés du site. Un convoi ferroviaire a utilisé cette voie pour la dernière fois le 14 août 1989.

M. S.A. CANTIN
Solliciteur général
Chemins de fer Canadien National
Casier postal 8100
Station postale A
Montréal, Québec
H3C 3N4







Office national des transports du Canada — National Transportation Agency of Canada

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE ET CONFÉRENCE PRÉALABLE À L'AUDIENCE

Une audience publique aura lieu pour examiner l'avis d'un accord daté du 29 juin 1990 donné par Canadien Pacifique Limitée et la Calgary and Edmonton Railway Company à l'Office national des transports du Canada conformément au paragraphe 158(2) de la **Loi de 1987 sur les transports nationaux.** Conformément à l'accord, Canadien Pacifique Limitée et la Calgary and Edmonton Railway Company proposent de vendre à la Central Western Railway Corporation un tronçon d'une ligne de chemin de fer décrit comme étant du point milliaire 0,00 au point milliaire 59,52 de la subdivision Lacombe et du point milliaire 43,1 au point milliaire 116,5 de la subdivision Coronation, dans la province de l'Alberta.

En vertu de la Loi, l'Office doit déterminer si la cession est contraire à l'intérêt public et si le cessionnaire est habilité à exploiter la ligne.

L'Office est d'avis qu'une conférence préalable à l'audience réunissant les parties concernées est nécessaire et souhaitable dans le but de simplifier la procédure de l'audience. Cette conférence sera tenue dans le but d'étudier la formulation des questions et de procéder à leur simplification. Elle permettra également l'examen des procédures devant être adoptées lors de l'audience publique ainsi que d'autres questions et cela, afin d'appuyer l'Office dans le déroulement de ses séances.

CONFÉRENCE PRÉALABLE À L'AUDIENCE

Date et heure	Endroit	Adresse
26 novembre 1990 10 h	Stettler (Alberta)	Pièce 122 Motel Grandview 5720-44e Avenue STETTLER (Alberta)

AUDIENCE PUBLIQUE

Date et heure	Endroit	Adresse
27 novembre 1990 10 h	Stettler (Alberta)	Stettler Memorial Hall 4832-50e Rue STETTLER (Alberta)

Les personnes qui le désirent pourront exprimer leurs vues sur cette affaire au cours de l'audience publique.

Toute personne désireuse de soumettre des documents, de témoigner ou de s'adresser au Tribunal en français lors de l'audience publique est priée d'en aviser le Secrétaire de l'Office, au moins dix jours avant la date de l'audience publique, afin de lui permettre de prendre les dispositions nécessaires.

Toute personne projetant de soumettre une présentation écrite lors de l'audience publique devra avoir un minimum de quinze copies disponibles pour distribution.

Toute personne qui désire prendre la parole devant le Tribunal doit en aviser le Greffier le 27 novembre 1990 entre 9 h 15 et 9 h 45.

Toute personne ayant besoin d'installations ou de services spéciaux à l'audience publique ou à la conférence préalable à l'audience doit en informer le Secrétaire de l'Office le plus tôt possible.

Les personnes qui ne peuvent assister à l'audience publique pourront faire connaître leurs vues, en français ou en anglais, en les faisant parvenir par la poste, au moins cinq jours avant la date de l'audience, à l'adresse suivante :

Suzanne L. Clément
Secrétaire
Office national des transports du Canada
OTTAWA (Ontario)
K1A 0N9
Téléphone : (819) 997-0677
Télécopieur : (819) 953-5253
Télex : 053-3615

avec copie à :
H.C. Wendlandt
Procureur général
Canadien Pacifique Limitée
C.P. 6042, succursale « A »
MONTRÉAL (Québec)
H3C 3E4

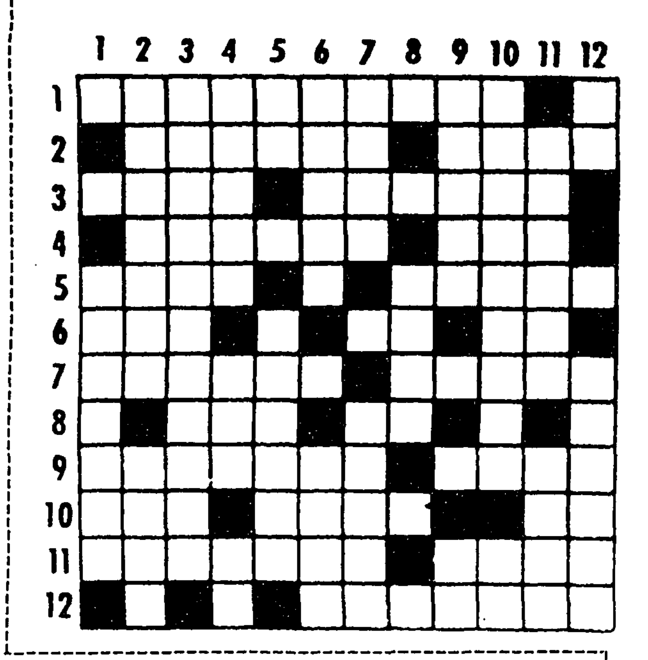
Une copie détaillée de cet avis peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'Office.



Amusons-nous...

CONCOURS DE MOTS CROISÉS

GAGNEZ UN ROMAN d'une valeur de 25 $



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2	■							■				
3					■							■
4	■							■				■
5					■		■					
6				■		■			■			■
7							■					
8		■				■			■		■	
9								■				
10				■					■	■		
11								■				
12	■		■		■							

HORIZONTALEMENT

1 — Réduction avantageuse.
2 — Masse de métal massif et principalement d'or. — Parsemé.
3 — Gratta avec la ripe. — Capitale.
4 — Ouverture du nez. — En cet endroit-ci.
5 — Art de lancer (pl.). — Coutume.
6 — Rôti. — Frère (abrév.). — Soeur (abrév.).
7 — Pauvreté du sang. — Prendre des mémoires.
8 — Adj. num. — Voyelles.
9 — Grandes ignorances. — Administré.
10 — Petit-fils d'Hellen. — Association. — Reçu.
11 — Combattant. — Graminacée.
12 — Sept jours.

VERTICALEMENT

1 — Ouvrage.
2 — Avis. — Pron. pers.
3 — Chacune des divisions du territoire français.
4 — Répandu ça et là. — Commune russe. — Règle double.
5 — D'un verbe gai. — Corps de troupes.
6 — Fixe, immobile. — Nommés.
7 — Principale partie du corps humain. — Détérioration.
8 — Vase ornemental.
9 — Bravais. — Poss.
10 — Ville anglaise. — Inflammation des synoviales du poignet.
11 — Sans gras. — Partie du corps humain.
12 — Chemin de halage. — Sorte de mouette.

Complétez la grille et retournez-la à l'adresse suivante:

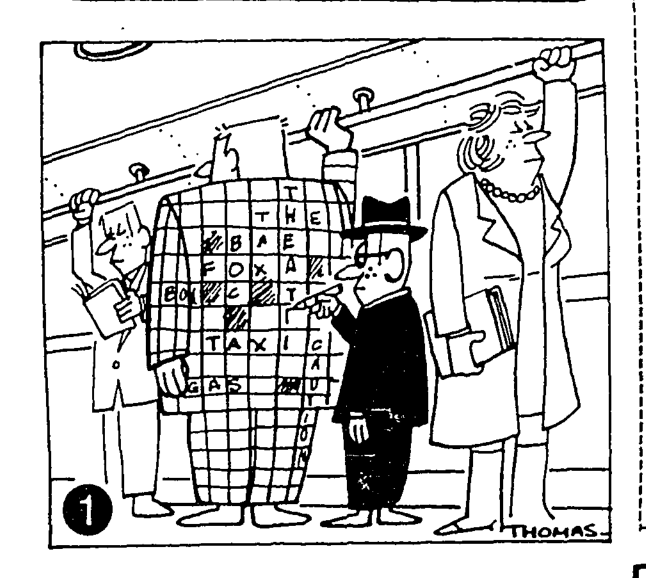
Mots croisés
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton, Alberta, T6C 0Z2

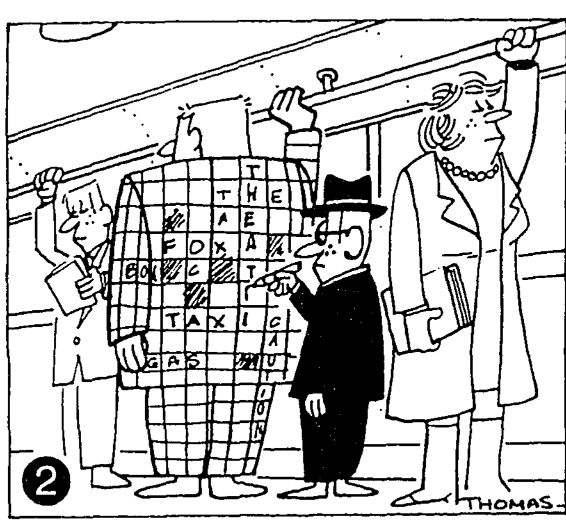
NOM: ______________________________

ADRESSE: ______________________ TÉLÉPHONE: ______________________

VILLE: ______________________ CODE POSTAL: ______________________

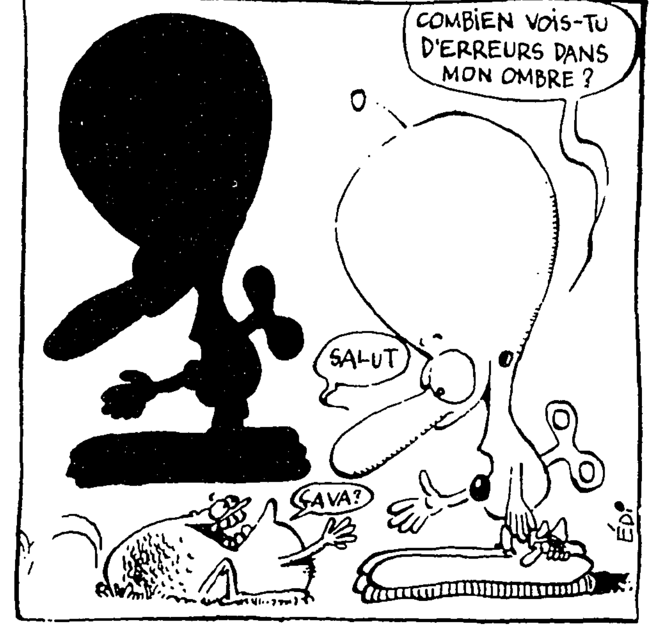
jouez avec nous



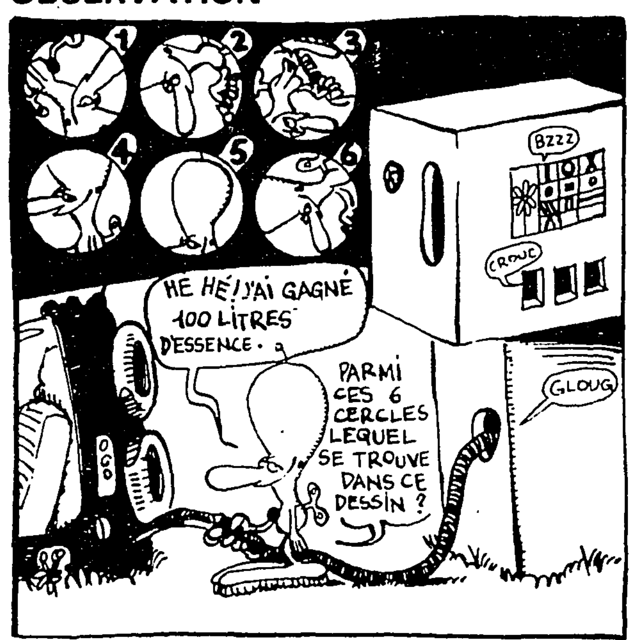


Trouvez les 7 erreurs SOP- 157

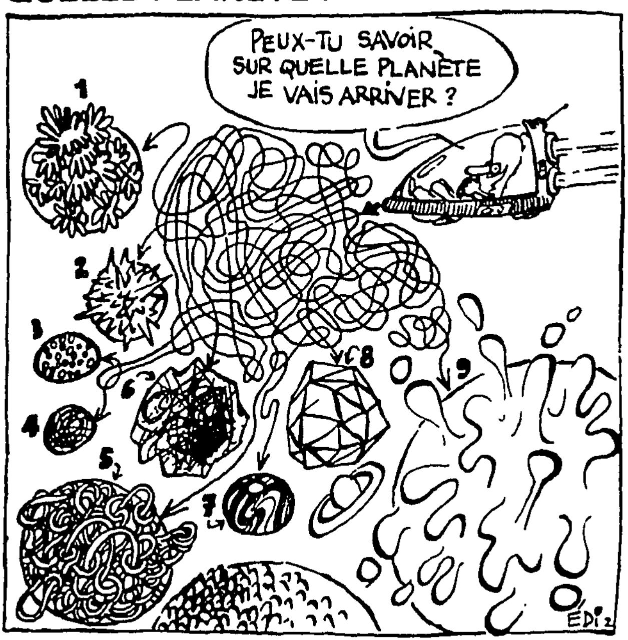
L'OMBRE



OBSERVATION



QUELLE PLANÈTE ?



LA PANNE



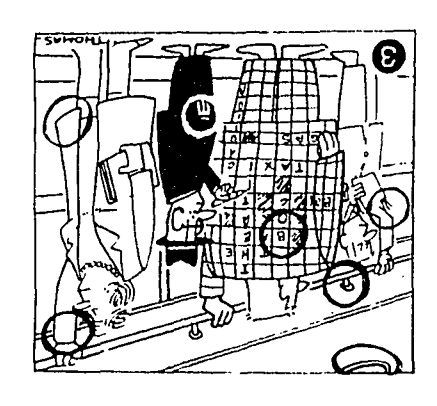
solutions

OBSERVATION: Cercle 1.

LA PANNE: 15 boulons, 16 ressorts.

QUELLE PLANÈTE: Le numéro 7.

L'OMBRE: Le crâne est plus court; le nez est pointu; la petite fille n'a plus d'ombre; il n'y a plus d'antenne sur la tête, ni de trous à la clef; la main droite a 6 doigts dont le pouce est plus gros.



Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

FORT McMURRAY

Rencontre des ballons mûrs le 18 novembre prochain, Proserve, 394 Gregoire Drive, Fort McMurray entre 13h et 16h. Le coût sera déterminé selon le nombre d'inscriptions. Des prix de présences seront offerts aux participants. Inscriptions obligatoires aux bureaux de l'ACFA, auprès de Richard Gagnon (791-7700).

23/11

EDMONTON

Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) désire vous inviter à venir assister aux audiences publiques que la Commission nationale d'étude sur l'assimilation tiendra les 27 et 28 novembre prochains à Edmonton. Les audiences publiques auront lieu au Théâtre Popicos, 8527 - 91e Rue, Edmonton, Alberta. Le 27 novembre à compter de 14h et le 28 novembre 1990 à compter de 10h. La rencontre sociale aura lieu au Théâtre Popicos, le 26 novembre de 18h à 20h. Pour plus d'informations, appelez Pierre Bourbeau au 469-1344.

30/11

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625.

(PJA)

Badminton, à partir du 18 septembre, à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour plus d'informations, appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Le comité Action éducation femmes de l'Alberta se rencontrera le 13 novembre à 19h au local de la FFPA, 8925 - 82e Avenue, #205 à Edmonton. Pour plus d'informations, s'adresser à Évelyne 464-2735 ou Catherine 467-0185.

16/11

Êtes-vous intéressés(es)? A collaborer à l'avancement de différents dossiers: Alphabétisation, reconnaissance des Acquis, mise sur pied d'une Fondation; à écrire des articles sur un des aspects: femmes francophones et éducation; à contribuer à toutes autres tâches... Contacter Action éducation femmes de l'Alberta, Évelyne 464-2735 ou Catherine 467-0185.

7/12

Nous sommes un groupe de détenus venus du Québec qui cherchent à rencontrer des gens qui parlent français pour partager nos lundis soir à discuter et partager nos sentiments, ainsi que participer à certains jeux de société et sports général. Bienvenue à tous. Pour plus d'informations, s'adresser à Al Tessier, au 472-6052.

30/11

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous.

(J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er mercredi du mois.

(J.A.)

La prématernelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec Nicole Croteau au 826-4183 ou FCSS au 826-2120.

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville.

(J.A.)

Cours de conditionnement physique pour les aînés avec Mme Antoinette Tellier, tous les lundis, mercredis et vendredis matins à 10h.

7/12

RIVIÈRE-LA-PAIX

Tangent: Heures d'ouverture de la bibliothèque au centre culturel de Tangent: lundi au vendredi de 10h à 16h. Pour info: Annie au 359-2126.

30/11

Tangent: Gens d'Âge d'or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195.

30/11

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934.

5/91

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Connelly McKinley Ltd.
Salon funéraire



10011, 114e Rue
Edmonton (Alberta)
422-2222

9, Muir Drive	265, rue Fir
St-Albert	Sherwood Park
458-2222	464-2226

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant le projet décrit ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h 00 le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront être adressées au gestionnaire régional, administration et politique des contrats, Travaux publics Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 1000, Edmonton (Alberta) T5J 4E2. On peut se procurer des documents de soumission en s'adressant au bureau susmentinné de Travaux publics Canada, n° de téléphone (403) 495-3213.

PROJET

N° 622714 - Services correctionnels du Canada, Drumheller (Alberta). Établissement de Drumheller, bâtiment n° 17 - Modernisation des systèmes de chauffage et de ventilation de l'école.

DATE LIMITE: le mardi 20 novembre 1990

On peut aussi obtenir les documents de soumission auprès de Travaux publics Canada, Édifice Harry Hays, bureau 632, 220, 4e Avenue sud-est, Calgary (Alberta) T2G 4X3. Les documents de soumission peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs à Edmonton, Calgary et Red Deer (Alberta).

REMARQUE: Il y aura une réunion d'information au bureau de Travaux publics Canada, à l'établissement de Drumheller, le mercredi 7 novembre 1990 à 13 h 00.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après *le lundi à midi.* Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Manteau de chat sauvage à vendre. Grandeur petit. Prix à négocier. Appeler Joane au 431-1034.

16/11

LE FRANCO télécopieur: 465-3647

Howard & McBride

Salons funéraires
10179, 108e Rue
Edmonton, Alberta

Service complet en français

Monsieur Luc Lafrance
gérant

422-1141

* Fort Saskatchewan
* Stony Plain
* Ardrossan
* Spruce Grove
* St-Albert
* Gibbons, Bon Accord

Les familles de l'Alberta se fient à notre maison depuis 1921. Nous nous engageons à continuer de fournir un service digne d'une telle confiance. Nous continuerons à offrir une vaste gamme de prix, afin d'accommoder toutes les familles et tous les budgets.



Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h 00 le jour de la date limite. Elles doivent être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, B.P. 1408, 269 rue Main, Pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone (204) 983-2372.

PROJET

N° 780742 - ENVIRONNEMENT CANADA
Mould Bay (T.N.-O.)
Service de l'environnement atmosphérique
Complexe P.O.P.S.
(Prototype de station polaire en exploitation

DATE LIMITE: le mardi 8 janvier 1991

DÉPÔT: 500 $

On peut également se procurer les documents de soumission aux bureaux suivants de Travaux publics Canada: immeuble Motherwell, 1901 avenue Victoria, pièce 1100, Regina (Saskatchewan) S4P 3R4; 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan) S7L 6A8; 9700 avenue Jasper, pièce 1000, Edmonton (Alberta) T5J 4E2; 220, 4e Avenue s.e., pièce 632, Calgary (Alberta) T2G 4X3; 5013, 51e Rue, Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2N4. On peut les consulter aux bureaux de l'Association des constructeurs des Territoires du Nord-Ouest et de l'Association des constructeurs de Winnipeg (Manitoba), de Saskatoon et Regina (Saskatchewan), et d'Edmonton et Calgary (Alberta).

Pour des renseignements d'ordre technique, veuillez communiquer avec Bob Rehbein, gestionnaire de la division construction, au (204) 983-2649.

Pour des renseignements concernant l'appel d'offres, veuillez composer le (204) 983-2372.

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

La Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h 00 le jour de la date limite. Elles doivent être adressées au gestionnaire régional, administration et politique des contrats, Travaux publics Canada, 9700 avenue Jasper, pièce 1000, Edmonton (Alberta) T5J 4E2. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone (403) 495-3213.

PROJET

N° 623648 - Service correctionnel du Canada, Edmonton (Alberta), établissement d'Edmonton, construction de l'immeuble des services administratifs.

Date limite: le jeudi 29 novembre 1990

Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs situés à Edmonton et à Calgary (Alberta).

DÉPOT DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité et de la mécanique doivent présenter leurs soumissions au Bureau de dépôt des soumissions au 10215, 176e Rue, Edmonton (Alberta) au plus tard le mardi 27 novembre 1990 à 14 h 00, conformément aux règles normatives, établies le 7 août 1981, concernant les pratiques des bureaux de dépôt des soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canadä

Nécrologie

CHALIFOUX

Homme d'affaires et francophone bien connu dans la région de Rivière-la-Paix et surtout Falher, M. Lionel H. Chalifoux est décédé à l'âge de 86 ans après une courte maladie.

Il est parti de Morinville pour s'installer à Donnelly sur une terre en compagnie de son épouse Leah et de ses deux jeunes fils Gilbert et Gérard. C'était en 1929.

Il déménagea à Falher en 1934 où il travaillait alors que son épouse enseignait à l'école de Falher. Il devint en 1936, vendeur de machine aratoire pour le compte de Massey Harris et depuis le commerce a prospéré.

En 1940, il construisit un garage sur la rue principale et y devint aussi concessionnaire Chrysler. Le commerce était alors connu sous le nom de Chalifoux et St-Arnaud et est devenu Chalifoux et Fils jusqu'à sa retraite en 1964.

Ses fils ont alors pris la relève et opèrent encore le garage Chalifoux Motors Ltée.

Il fut très actif dans la communauté, tant au Conseil de ville que dans les activités sportives comme le baseball et le hockey. Il aimait aider ceux qui en avait besoin, il était généreux et aimait beaucoup les petits enfants.

Il laisse dans le deuil, trois fils, Gilbert (Pauline), Gérard (Dora), Eugène (Marie) tous de Falher; une fille Isabelle (Dan) Perras d'Edmonton, 23 petits-enfants et 47 arrière-petits-enfants; une soeur Mélonia Caron de Falher ainsi que beaucoup d'amis.

La messe des funérailles a été célébrée par le père Roger Prieur, o.m.i. assisté des pères Benoit Frigon, o.m.i. et R. Lessard, o.m.i.. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Falher.

La direction des funérailles était confiée à Chapel of Memories (Peace River) Ltd.

«LE PANIER PERCÉ»

Sur les ondes de **CJSW 90,9 MF** à Calgary
le lundi de **18 h 00** à **19 h 00**

Envoyez une carte de l'UNICEF
et sauvez la vie d'un enfant.





Achetez vos cartes au :
UNICEF Canada
443 Mt. Pleasant Rd.
Toronto (Ontario) M4S 2L8

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 10 au 16 novembre 1990

SAMEDI

17h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
17h12 DÉCOUVERTE
18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON: New Jersey à Montréal
20h30 LA BANDE DES SIX
21h30 SAMEDI PM
22h30 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h50 LES NOUVELLES DU SPORT
23h08 TÉLÉ-SÉLECTION: Je suis timide mais je me soigne

DIMANCHE

17h00 LA SOIRÉ DU HOCKEY MOLSON: Québec à Montréal
19h30 CINÉ-OUEST Les héritiers
20h30 SECOND REGARD
21h30 FILM Magie blanche
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 SCULLY RENCONTRE
23h00 LES NOUVELLES DU SPORT
23h17 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
23h24 CINÉ-CLUB: Les possédés

LUNDI

17h00 LA COURSE EUROPE-ASIE
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 MARITIMES EN DIRECT
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h20 LE POINT
20h50 LA MÉTÉO
20h55 LES NOUVELLES DU SPORT
21h00 UN SIGNE DE FEU
22h00 DALLAS
23h00 L'HEURE G
24h00 MUSSOLINI DANS L'INTIMITÉ

MARDI

17h00 LA COUR EN DIRECT
17h30 LE GRAND REMOUS
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 MANIGANCES
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 CORMORAN
22h00 MÉTROPOLIS
23h00 L'HEURE G
24h00 LE MATOU

MERCREDI

17h00 LES ANNÉES COUP DE COEUR
17h30 COMMENT ÇA VA
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 SMAC
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
22h00 ENJEUX
23h00 L'HEURE G
24h00 CINÉMA: La mort d'un pourri

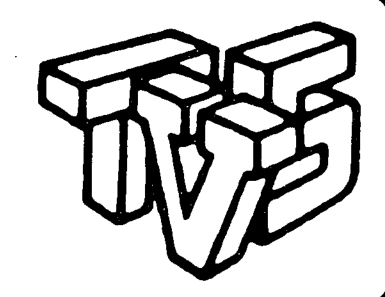
JEUDI

17h00 LE TEMPS D'UNE PAIX
17h30 SUPER SANS PLOMB
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 GÉNIES EN HERBE Bishop Grandin vs St-Mary's
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 LES FILLES DE CALEB
22h00 LA LOI DE LOS ANGELES
23h00 L'HEURE G
24h00 CINÉMA Les pilleurs de glace

VENDREDI

17h00 LES FRANCOFOLIES
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 BOUFFÉE DE SANTÉ
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 SÉRIES-PLUS Quartier sans issue
23h00 L'HEURE G
24h00 CINÉMA Meurtres dans l'espace

La télévision internationale de langue française



Semaine du 10 au 16 novembre 1990

SAMEDI

17h00 THALASSA
18h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.
18h27 L'EUROFLASH
18h30 STARS 90
20h00 JEUNE CINÉMA
21h20 MUSIQUE CLASSIQUE
21h35 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h20 STARS 90
23h50 JEUNE CINÉMA
01h10 MUSIQUE CLASSIQUE
01h25 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

17h00 7 SUR 7
18h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.
18h27 L'EUROFLASH
18h30 CARACTÈRES
19h50 CINÉRAMA
20h50 SENTIERS DU MONDE
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h45 CARACTÈRES
24h05 CINÉRAMA
01h05 SENTIERS DU MONDE
02h15 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

17h00 VOYAGE EN NUNAVIK
18h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
18h27 L'EUROFLASH
18h30 COMÉDIE D'UN SOIR
20h30 VIVA
21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15 COMÉDIE D'UN SOIR
24h15 VIVA
01h10 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

17h00 ENVOYÉ SPÉCIAL
18h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
18h27 L'EUROFLASH
18h30 TOUS À LA UNE
20h15 FAUT PAS RÊVER
21h10 CARABINE
21h35 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h20 TOUS À LA UNE
24h10 FAUT PAS RÊVER
01h00 CARABINE
01h25 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI

17h00 TEMPS PRÉSENT
18h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
18h27 L'EUROFLASH
18h30 PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
20h10 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
20h40 ALICE
21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15 PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
23h55 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
24h25 ALICE
01h10 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI

17h00 RÉSISTANCES
18h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
18h27 L'EUROFLASH
18h30 ÉTOILE PALACE
20h00 CHEFS-D'OEUVRE EN PÉRIL
20h30 ARTS MAGAZINE
21h00 PYRÉNÉES PIRINÉOS
21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15 ÉTOILE PALACE
23h45 CHEFS-D'OEUVRE EN PÉRIL
24h15 ARTS MAGAZINE
24h45 PYRÉNÉES PIRINÉOS
01h15 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI

17h00 AU NOM DE LA LOI
18h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
18h27 L'EUROFLASH
18h30 TÉLÉOBJECTIF
18h55 TÉLÉOBJECTIF
19h30 DU CÔTÉ DE CHEZ FRED
20h30 LIVRES PROPOS
21h00 CARRÉ NOIR
21h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 TÉLÉOBJECTIF
23h00 TÉLÉOBJECTIF
23h30 DU CÔTÉ DE CHEF FRED
24h30 LIVRES PROPOS
01h05 CARRÉ NOIR
01h50 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

Nécrologie

GAUDET, S.G.M.

Soeur Fabienne Gaudet de la congrégation des Soeurs Grises de Montréal est décédée à l'âge de 88 ans, au Centre régional des Soeurs Grises, le 11 octobre dernier.

Elle laisse dans le deuil, autre sa congrégation, une soeur Marie-Claire Forcier de Chipachet, Rhode Island; deux nièces Theresa Ward de Cumberland, Rhode Island et Céline Chevigny de Contrecoeur, Québec.

La messe de la résurrection a été célébrée par le Père Lionel Gendron, S.S. au Centre régional des Soeurs Grises suivie de l'enterrement au terrain de la congrégation au cimetière de Saint-Albert.

La direction des funérailles était confiée à The Floral Chapels, Connelly-McKinley Ltd.

HÉBERT

Le 10 octobre dernier, soeur Simone Hébert est décédée à l'hôpital Saint-Joseph à l'âge de 90 ans.

Elle laisse dans le deuil, sa communauté religieuse, Les Filles de Jésus; deux soeurs Georgette Therrien d'Edmonton et Marguerite Giroday de Lac La Hache, C.-B., ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le service funèbre a été célébré par le père Thomas Bilodeau, o.m.i., le 12 octobre et la dépouille mortelle repose maintenant au cimetière Holy Cross d'Edmonton.

La direction funéraire était confiée à The Floral Chapels, Connelly-McKinley Ltd. d'Edmonton.

DUBÉ

Le 28 août, à l'âge de 82 ans, l'abbé Wilfrid Dubé est décédé au Lac Mégantic, Québec.

L'abbé Dubé a oeuvré durant 11 ans à Falher, 11 autres années à Sainte-Anne-de-Goussard et 9 ans à Donnelly.

Il a été enterré à Saint-Honoré-de-Chenley.

HOTTE

M. Louis Phillip Hotte, autrefois de Bonnyville est décédé à Edmonton à l'âge de 77 ans.

Il laisse dans le deuil quatre frères, Horace (Kay) de Kamloops, C.-B.; Harvey (Ella) d'Innisfail; Roland (Lucienne) de Bonnyville; Paul (Freda) d'Ardrossan; deux soeurs, Ida (Bill) McBride de Saint-Albert et Yvonne (Jack) Conroy de Regina, Sask. ainsi que de nombreux neveux et nièces. Son épouse Viola est décédée en 1983.

La messe de la résurrection a été célébrée à l'église Saint-Louis de Bonnyville par l'abbé Rosario Simard et l'inhumation a eu lieu au cimetière Westlawn Memorial Gardens à Edmonton, le 4 octobre.

La direction des funérailles était confiée à Memento Funeral Chapel, Bonnyville, Grand Centre et Glendon.

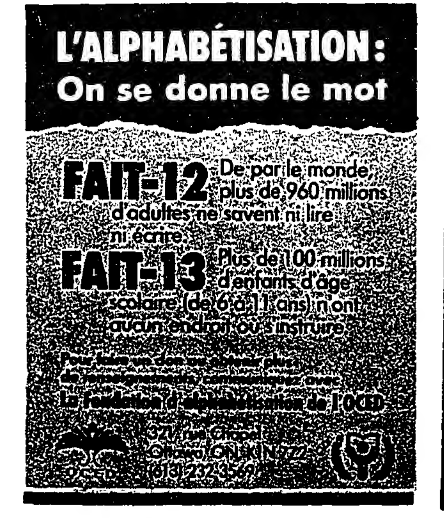
RONDEAU

Le 19 août dernier est décédée à Bonnyville, madame Irène Alberte Rondeau âgée de 75 ans.

Le service funèbre a été célébré par les abbés Bissonnette et Simard en l'église Saint-Louis de Bonnyville et l'inhumation a eu lieu au cimetière local.

Elle laisse dans le deuil, cinq fils, Denis, Georges (June), Guy (Lore), Albert (Pam) et Claude (Paulette) tous de Bonnyville; neuf filles, Emma (Ian) MacQuarrie de Red Deer; Cécile Rondeau de Bonnyville; Thérèse (Arthur) Dumont de Bonnyville; Madeleine (Jean-Claude) Mongeau de Bonnyville; Simone (André) Aucoin de Montréal; Marguerite (Richard) Lee de Calgary; Marthe (Raymond) Brassard d'Edmonton; Yolande (Norm) Charrois de Legal et Rita (Keith) Hampton de Calgary; deux frères Dom Gustave Dargis o.s.b. de Montréal et André Dargis de Bonnyville; sept soeurs, Laura Rondeau et Isabelle Dargis de Bonnyville; soeur Claire des Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron (Flore); Cécile Rondeau de Bonnyville; Henriette Davis de Nanaïmo, C.-B.; Lorraine Sexsmith de Burnaby, C.-B. et Marie Régimbald d'Edmonton; 36 petits-enfants et de nombreux neveux et nièces. Son époux Jules est décédé en 1986.

La direction des funérailles était confiée à Memento Funeral Chapel (1975) Ltd de Bonnyville.



Professionnels

Assurance pour membres d'associations francophones
HECTOR A. POIRIER, B.Ed.
Academy
Insurance & Estate Planning Services
8925 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z2
Bur.: 469-3803
Rés.: 470-0882



Freedom Ford Sales Ltd
FRANÇOIS R. THIBAULT
VENTE AU DÉTAIL, FLOTTE ET LOCATION
7505 - 75e Rue, Edmonton, Alberta T6C 4H8
Bureau: 465-9411 Télécopieur: 468-2719

Le Système Aspirateur **VACUFLO**
un système central d'aspiration qui se distingue...
Peut être installé aussi bien dans les maisons neuves, que dans les maisons existantes.
A & R DISTRIBUTORS LTD.
SIMON ROY
gérant
9331 : 63e Avenue
Edmonton, Alberta T6E 0G2
téléphone: 436-1375
télécopieur: 437-5069

DÉRY PIANO SERVICE
J.A. Déry Enrg.
accordeur de pianos
Tél.: (403) 454-5733
11309, 125e Rue, Edmonton (Alberta)

Je vous montrerai comment conduire une auto... pour environ seulement la moitié du prix
Koch
LINCOLN MERCURY SALES LTD.
5121 CALGARY TRAIL NORD, N.O.
EDMONTON, ALBERTA, T6H 5W5
SANS FRAIS: **1-800-272-9608**
Téléphone: **434-8411** Télécopieur: **435-5169**
ROBERT (Bob) ST-GEORGES
Représentant des ventes
Rés.: **450-3964**

McCuaig DESROCHERS
avocats et notaires
Au service de la francophonie albertaine
500, Banque de Montréal
10199, 101e Rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4
426-4660

ascott travel
Pour tous vos besoins de voyage
Hys Center, 1010 - 101 Rue,
Edmonton, Alberta Canada T5G 4B9
(403) 423-1040
Albert Tardif, président

Cartes d'affaires



CÔTÉ DRYWALL
SPÉCIALITÉS
Rénovations de sous-sols, «drywall», plâtrage, peinture, teinture et vernis, texture et «stucco» décoratif intérieur
8522 - 81e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0N4
ESTIMATIONS GRATUITES
Propriétaire: **LOUIS CÔTÉ**
Tél.: **468-5854**

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
350, West Grove Professional Building
10230 - 142e rue
Edmonton (Alberta) T5N 3Y6 **Tél.: 455-2389**

R.G. (Guy) OUELLETTE
Directeur des ventes (Nouvelles voitures)
104e avenue et 120e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2A7
Tél.: 488-4881
CROSSTOWN

SHORNEY'S OPTICAL
DEPUIS 1928
Paul Lorieau
Téléphone: (403) 439-5094
8217 - 112e Rue, Edmonton (Alberta) T6G 2C8 (Collège Plaza)

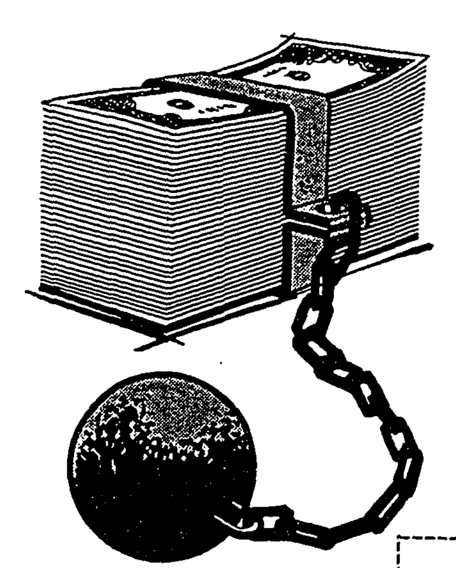
«CADRIN DENTURE CLINIC»
Bernard Cadrin
Édifice G.B. 9562 - 82e avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: 439-6189 **Rés.: 465-3533**

ESPACE À LOUER

DR R.D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e rue
Edmonton (Alberta) T6E 4H2 **Tél.: 439-3797**

APCO Insurance Services Ltd
AUTO, MAISON, LOCATAIRE, VIE, COMMERCIALE
Raymond Piché **Cécile Charest**
#202, 10008 - 109e rue, Edmonton (Alberta) T5J 1M4
422-2912

ESPACE À LOUER



Ne traînez pas le boulet de la TPS

LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Réabonnez-vous au journal
avant le 31 décembre 1990

☐ **1 an = 18 $** ☐ **2 ans = 32 $**

Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

NOM: ______________________

ADRESSE: ______________________

VILLE: ______________ CODE POSTAL: ______________

La deuxième colonne des ressources canadiennes

L'économie canadienne est tributaire des immenses ressources naturelles du pays, mais face à la concurrence mondiale, nos producteurs doivent affronter des problèmes uniques.

Au Canada, les matières premières ont un long et dur chemin à parcourir avant d'arriver aux ports d'expédition. D'où l'importance vitale de leur transport.

Il est important pour nous tous de protéger la compétitivité des ressources canadiennes.

Le CN joue un rôle primordial dans le transport du charbon, du soufre, de la potasse et des céréales. Tels d'énormes convoyeurs, nos trains-blocs sont en mouvement perpétuel. L'efficacité de ce système augmente la productivité et réduit les coûts de façon appréciable.

Les spécialistes du CN mettent leur grande expérience au service des producteurs. Ils travaillent étroitement avec eux afin de les aider à satisfaire aux conditions des marchés mondiaux.

Le CN s'efforce constamment d'améliorer l'utilisation de son matériel roulant. Au cours des dernières années, il a consacré 300 millions de dollars à l'achat et à la remise en état de matériel ainsi qu'à la modernisation de son exploitation par l'informatique et autres technologies d'avant-garde.

On ne saurait ignorer l'importance des ressources canadiennes ni les problèmes auxquels font face les producteurs. Le CN s'est engagé à leur fournir une colonne vertébrale de plus, car leur succès est important pour nous tous.

CN
À la hauteur de ses engagements.

Tel un convoyeur géant avec son chargement de potasse, un train-bloc du CN traverse le canyon Fraser en Colombie-Britannique.